

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1664 - 2 juin 2000 - prix : 9F

Le patronat veut mettre salariés et chômeurs à sa botte!

(p. 5)

TOUS A LA FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE

**10, 11 et 12 juin
à Presles**

(Val d'Oise)



07

M 6189 - 1664 - 9,00 F



SOMMAIRE

Leur société

- 4 - France Télécom :
 - des centaines de milliards pour racheter un opérateur anglais
 - l'abonnement, toujours plus cher
- L'assemblée générale des actionnaires de TotalFinaElf
- 5 - Les plans du Medef contre les chômeurs
 - Le gouvernement change d'entreprise de sauvetage en mer
- 6 - Education nationale : après Allègre, les problèmes demeurent
- 16 - La démolition des barres HLM
 - Quand les patrons se plaignent des « difficultés de recrutement »

Le programme de la Fête

- 7, 8, 9 et 10

Tribune

- 6 - Israël face à la nouvelle flambée de colère palestinienne

Dans les entreprises

- 11 - SNCF :
 - des luttes contre la dégradation des conditions de travail
 - Limoges : grève des agents de conduite
- SNIG - Wittelsheim
- 12 - Crédit Agricole Sud-Rhône-Alpes : sept jours de grève
 - Cotelle - Rillieux (Rhône) : en grève pour les 35 heures
- 13 - RATP-bus (région parisienne) : les conducteurs rejettent le projet de RTT
 - Le CEA joue les briseurs de grève
 - Dans le Val-de-Marne : trois syndicalistes mis en examen
 - Lettre de lecteur de Rennes
- 14 - Marseille : la grève des agents de service des écoles
 - Lille : emplois-jeunes en lutte

Livres

- 15 - *La Françafrique* de François-Xavier Verschave
- *La nuit des chiens* de Boubakar Diallo

TIBÉRI RENDU CHÈVRE PAR SÉGUIN

Le feuilleton « Mairie de Paris » continue. Comme dans les séries télévisées surchargées de rebondissements, il n'est pas nécessaire d'avoir suivi tous les épisodes pour comprendre le sens de cette saga dont le dénouement est programmé pour 2001, date à laquelle on saura qui, des prétendants au fauteuil de maire, l'aura emporté.

Le RPR a fini par désigner en un rien de temps celui qui portera ses couleurs. Après les renoncements de Balladur et de Françoise de Panafieu, et vu qu'il ne restait que Séguin en lice, le choix n'a pas été trop difficile. Quant aux notables du RPR qui avaient parlé de primaires pour désigner le candidat de la droite à la Mairie, ils ont eu le bon goût de ne pas venir à cette réunion.

Tiberi joue le rôle du maire en place, légitime et outragé. Pour tenter de le calmer, la patronne du RPR agite la menace de son exclusion. On nous annonce déjà quelques nouvelles gaietés avec la future rencontre Tiberi-Séguin. Ce dernier souhaiterait qu'elle se déroule à la Chambre des députés, terrain plus neutre, tandis que Tiberi veut le rencontrer sur ce qui est encore ses terres, l'hôtel de ville.

Mais le plat de résistance, cette semaine, était ailleurs. La justice a parfois des lenteurs : onze ans après, revoilà l'affaire des faux électeurs du III^e

arrondissement qui refait surface. Deux juges viennent de mettre en examen quinze personnes, dont cinq élus de droite, pour avoir organisé un système de fraude électorale entre 1988 et 1995 au moment où d'ailleurs le maire de Paris n'était autre qu'un certain Chirac. En fait, deux filières de recrutement de faux électeurs sont en cause : celle du RPR de la mairie de Paris et la filière UDF dans le III^e arrondissement.

Dans la filière RPR, du personnel de la mairie recrutait de faux électeurs pour assurer la réélection des maires d'arrondissement de droite mis en dif-

ficulté, comme par exemple Dominati dans le III^e arrondissement. Le faux électeur est un vrai électeur dans une autre circonscription qui reçoit le droit de voter dans une seconde circonscription pour donner le petit coup de pouce permettant de sauvegarder un siège branlant. Parmi les personnes sur la sellette côté RPR, on trouve l'actuel directeur du Crédit municipal, un certain Legris, autrefois commissaire des Renseignements généraux.

Côté UDF, Dominati père et fils (Laurent marche sur les traces de Jacques depuis longtemps) et quelques autres vont se retrouver face au juge pour répondre de l'inscription frauduleuse de quelque 859 électeurs. Laurent Dominati, pour sa part, en a recruté 23 personnellement. Mais d'autres ont fait mieux : 74 pour l'un d'entre eux. Personne ne nie les recrutements illicites mais tout le monde dément le caractère organisé de cette fraude. Mais les listings et des fichiers infor-

matiques, retrouvés par leurs adversaires du PS, et que les fraudeurs avaient bêtement oublié sur le disque dur d'un ordinateur montrent le caractère organisé de l'opération.

S'il est toujours réjouissant de voir des tricheurs sur la sellette, il faut bien constater que la droite parisienne a bénéficié pour le moins d'une certaine indulgence. La justice a largement pris le temps d'examiner les éléments de cette affaire. C'est d'autant plus visible qu'on a pu voir en d'autres occasions, notamment contre des élus du PCF, à Aubagne, à Villejuif ou ailleurs, que juges et policiers pouvaient parfois se mettre beaucoup plus rapidement en mouvement pour diligenter des enquêtes dans des affaires de fraude électorale du même genre.

Il faut croire que non seulement la justice n'est pas aveugle mais elle est également - au moins - à deux vitesses.

Jacques FONTENOY

RÉGULARISATION DES SANS-PAPIERS!

Le 26 mai au petit matin, la police a évacué de la Bourse du travail de Lille, 25 sans-papiers qui étaient en grève de la faim depuis 49 jours pour obtenir que les 112 sans-papiers du Nord soient tous régularisés.

Alors que deux jours avant ils avaient signifié aux médecins venus les visiter qu'ils ne souhaitaient pas de soins, ils ont été conduits contre leur gré à l'hôpital. Le préfet, qui a décidé l'opération, s'est permis de la présenter comme « une opération humanitaire », ajoutant : « En tant que préfet et en tant qu'homme, je ne peux pas laisser mourir de faim des êtres humains ».

Pourtant pour leur éviter la mort ou des séquelles peut-être irréversibles, il suffirait de satisfaire leur demande. Or le préfet du Nord n'a accepté que quatre régularisations. Envers ces hommes acculés à vivre dans la misère et la clandestinité, les préfetures se montrent intraitables et pratiquent depuis des mois une politique musclée à coups d'expulsions. Ce fut déjà le cas à Lille au mois de mars où des sans-papiers furent successivement chassés par la police du Centre hospitalier régional, puis du foyer de l'École de l'Institut d'Etudes Politiques.

A ceux qui ont fui la

détresse dans leur pays pour trouver coûte que coûte du travail pour vivre, Jospin avait promis la régularisation lors de sa campagne électorale de 1997. Puis on leur a dit de constituer des dossiers à déposer en préfecture et finalement le gouvernement s'est assis sur ce qu'il s'était engagé à faire. C'est odieux.

Ces femmes et ces hommes vivent pour certains depuis des années en France, ils doivent obtenir de pouvoir y vivre normalement. Il faut pour cela des papiers pour tous.

A.R.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE
internet : <http://home.worldnet.fr/lo-uci> e-mail : lo-uci@worldnet.fr

La Société d'Éditions de *Lutte Ouvrière* - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 12 400 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à *Lutte Ouvrière* doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de *Lutte Ouvrière*, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
 PRÉNOM :
 ADRESSE :
 CODE POSTAL et VILLE :
 COMPLÉMENT D'ADRESSE :
 Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :
 (rayer la mention inutile).
 Ci-joint la somme de :
 Règlement :
 - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
 - par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

**L'éditorial
d'Arlette
LAGUILLER**

NE PAS ACCEPTER LA DÉGRADATION DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

Le mouvement des agents de conduite de la SNCF, démarré la dernière semaine de mai contre les roulements d'été, qui a paralysé une partie du trafic et qui s'est prolongé sur le réseau banlieue de Paris et sur certaines grandes lignes, a bien des aspects. Mais, sur le fond, l'essentiel se ramène à la dégradation des conditions de travail due à l'insuffisance des effectifs, aggravée par l'application de la loi Aubry, dite des 35 heures.

A peine engagé, le mouvement a eu droit aux discours hypocrites, prenant prétexte de la gêne apportée aux usagers pour s'en prendre au mouvement. Comme si les gouvernements se préoccupaient des usagers en diminuant depuis des années les effectifs à la SNCF, dans une période pourtant marquée par le chômage : ce qui s'ajoute aux suppressions de lignes dites non rentables, à la fermeture de gares de banlieue, à la vétusté de certains matériels, pour accélérer la dégradation du service public.

Les gouvernements ont pour politique de freiner les dépenses consacrées aux transports collectifs, comme à tous les services publics, des hôpitaux à l'Education nationale, pour pouvoir assurer toujours plus de subventions, d'aides, de dégrèvements fiscaux multiples aux entreprises privées.

Les cheminots ont raison de refuser les jongleries de la direction de la SNCF

pour pallier le manque d'effectif en augmentant la charge de travail. Ils ont raison de refuser la dégradation de leurs conditions de travail. Ils ont raison de refuser l'application de cette loi Aubry qui a ouvert à l'Etat-patron comme à l'ensemble du patronat la possibilité d'imposer une flexibilité encore plus grande du travail.

Les problèmes auxquels se heurtent les cheminots se retrouvent non seulement dans bien d'autres services publics mais plus encore dans le secteur privé.

Toutes les grandes entreprises ont profité des années de chômage et du rapport de force défavorable pour aggraver les conditions d'existence des travailleurs, aussi bien pour ce qui est des salaires qu'en ce qui concerne les conditions de travail. C'est toute la classe ouvrière, et pas seulement les victimes directes, les chômeurs eux-mêmes et leurs familles, qui a payé et qui paie encore les années de chômage massif.

Car lorsque Alstom, Michelin, Unilever, Total-Elf, annoncent des suppressions d'emplois, lorsque d'autres grandes entreprises réduisent plus drastiquement leurs effectifs en ne remplaçant pas tous ceux qui partent à la retraite, cela ne fait pas seulement des emplois en moins, cela aggrave aussi la charge de travail pour les autres. Les profits faroucheurs des grandes entreprises reposent sur l'intensité accrue du travail, sur les

cadences insupportables des chaînes de production et sur les bas salaires, c'est-à-dire sur la surexploitation des travailleurs.

Alors, même si le nombre de chômeurs est en baisse, nous n'en avons pas fini avec le chômage et ses conséquences, directes et indirectes. D'abord parce que, même si les chiffres officiels sont vrais, il y a trop de chômeurs. Et puis, si le chômage recule, c'est au profit de la précarité, car les emplois nouvellement créés sont pour une large part des emplois précaires, alors que ceux qu'on supprime sont des emplois stables.

Le grand patronat, aidé par les gouvernements, a fait reculer nos conditions d'existence des années en arrière.

Il voudrait continuer son offensive en proposant, comme le fait le Medef, de contraindre les chômeurs à prendre n'importe quel travail qu'on leur présente ou, encore, de faire sauter les quelques limitations légales à la précarité.

Alors même si le chômage se mettait à baisser pour de bon, les travailleurs auraient bien du retard à rattraper, aussi bien pour ce qui est des salaires que pour ce qui est des conditions de travail. Ceux qui s'engagent dans des luttes sur ce terrain ont mille fois raison. C'est en s'amplifiant et en confluant dans une contre-offensive générale de tous les travailleurs que les luttes auront la puissance nécessaire pour faire vraiment reculer le patronat et le gouvernement.

LE CHÔMAGE BAISSE, MAIS LA PRÉCARITÉ AUGMENTE !

Le chiffre officiel du nombre de chômeurs vient de passer sous la barre symbolique des 10%, ce qui tombe bien pour le gouvernement au moment où commencent à fleurir aux coins des rues des tracts du Parti Socialiste se vantant du recul du chômage. Mais si on ajoute aux 2,4 millions de chômeurs officiellement recensés, les précaires, les RMistes et ceux qui ont disparu des statistiques, ce sont quelque 4,3 millions de salariés qui, selon l'UNEDIC, sont « en contact avec le chômage ».

En avril dernier, il y a donc eu, selon les chiffres, 77 000 chômeurs de moins, soit une baisse moyenne de 53 000 chômeurs par mois depuis le début de l'année. Cette baisse du chômage profite d'abord aux jeunes et guère aux plus de 50 ans. Mais, pour avoir une vue plus proche de la réalité du chômage, il faut ajouter à ces 2,4 millions quelque 500 000 chômeurs qui ont travaillé à temps partiel ce qui amène le nombre des chômeurs à 2 875 400 (chiffres de l'ANPE), puisqu'ils restent demandeurs d'un emploi à temps plein. Ce sont ces 500 000 chômeurs qui ont été sortis de la statistique par le précédent gouvernement et pas réintégrés par l'actuel.

Et si la statistique officielle du chômage donne des signes d'amélioration, d'autres chiffres trahissent une situation alarmante pour le monde du travail. En effet, le nombre des RMistes ne cesse d'augmenter. On en dénombrait plus de 1,1 million il y a six mois. Autre chiffre à la hausse, le nombre des travailleurs précaires : 1,7 million en intérim, CDD ou CES. Enfin, 1,4 million de personnes

déclarent « subir » le travail à temps partiel et préféreraient un emploi à temps plein.

Si les objectifs pour lesquels milite actuellement le patronat en matière de recherche d'emploi — une radiation plus rapide des chômeurs non prêts à accepter n'importe quel emploi — étaient atteints, les statistiques du chômage seraient encore meilleures. En revanche, on assisterait, ce qui est déjà le cas actuellement, à une précarité de l'emploi accrue, qui conduit tôt ou tard vers la misère.

Une journée d'études du Centre de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (CERC), un partenaire de l'INSEE, vient de découvrir l'existence de « travailleurs pauvres », dont les revenus sont parfois inférieurs aux allocations-chômage. Le seuil de pauvreté est fixé en France à 3 650 francs par mois. En 1983, ces « pauvres » représentaient 5% des salariés. Ils ont passé la barre des 10% en 1997 et seraient actuellement 1,85 million. Cette progression s'explique par la précarisation du marché de l'emploi : aug-

mentation du nombre des CDD, des intérim, explosion du travail à temps partiel passé de 11,8% en 1990 à 17% en 1997 (un boom largement imputable aux allègements de charges patronales décidés par les gouvernements successifs depuis 1990). Et la rémunération à temps partiel sur la base du SMIC constitue l'antichambre vers la pauvreté.

Tout cela montre qu'il ne suffit pas de lisser les statistiques du chômage, il faut s'attaquer en profondeur à ce mal qui ronge la société. Attaquer le mal à la racine, ce serait s'en prendre à ceux qui sont les grands responsables du chômage, de la précarité et de la misère croissante : le grand patronat et les grands actionnaires ; ceux, justement, vis-à-vis de qui les gouvernements successifs, y compris celui de la gauche plurielle, montrent surtout du respect et des égards mais aucune volonté de demander le moindre compte. Bien au contraire.

Jacques FONTENOY

FRANCE TÉLÉCOM FAIT VALSER LES MILLIARDS

France Télécom vient de faire savoir qu'elle rachetait l'opérateur de téléphonie anglais Orange pour une somme qui avoisinerait 330 milliards de francs. Cette opération financière représente à elle seule le quart du budget annuel de la France.

Pour mesurer la richesse cachée que cette transaction révèle, il faut relever que, pour payer au groupe Vodaphone cette acquisition, France Télécom s'est engagée à dégager 263 milliards de francs de liquidités. En effet France Télécom devra verser en liquide

197 milliards de francs et en plus reprendre quelque 66 milliards de francs de dettes d'Orange. Seuls les 66 milliards restants se feront par l'attribution d'actions à Vodaphone qui deviendra actionnaire à hauteur de 10 % de France Télécom.

Ce pseudo-investissement n'est en réalité qu'une opération financière, une spéculation sur l'avenir, qui ne crée aucune richesse si ce n'est pour les patrons de Vodaphone qui, eux, vont toucher des centaines de milliards sonnants et trébuchants. Orange a l'énorme avantage d'avoir cinq millions d'abonnés dans le téléphone mobile et d'avoir acquis une licence pour les mobiles dits de troisième génération en Grande-Bretagne, ceux dont l'avan-

tage serait de pouvoir recevoir Internet et... la télévision (?) sur le téléphone. Personne ne peut dire aujourd'hui si cela a un quelconque intérêt ne serait-ce qu'au niveau commercial. Même les banques manifestent leur scepticisme, c'est dire!

Il n'empêche que France Télécom va sortir une partie de ses réserves cachées, 63 milliards de francs, et recherche un emprunt de 200 milliards de francs. Mais cet argent ne sort pas de nulle part, il est le fruit de l'exploitation de dizaines de milliers de salariés de France Télécom, et du détournement des millions d'usagers de cette compagnie, toujours contrôlée par l'Etat, qui est censée avoir une mission de service public.

D'ailleurs si demain ce

pari financier devenait un fiasco, c'est aux salariés et aux usagers que France Télécom et l'Etat présenteraient la facture, comme pour le Crédit Lyonnais. Mais il ne s'agit ici que d'un bout de l'iceberg qui laisse apparaître l'immensité de la fortune dont disposent aujourd'hui les grandes entreprises. En effet les dirigeants ont annoncé qu'ils étaient sur les rangs pour des opérations du même type en Allemagne et ailleurs.

Et c'est pour cette activité stérile que tous les dirigeants d'entreprises, Bon pour France Télécom, Schweitzer pour Renault, Michelin pour... Michelin et tous les autres, ont le cynisme de venir prêcher la rigueur et les sacrifices pour les travailleurs.

Paul SOREL

L'ABONNEMENT TOUJOURS PLUS CHER

Certaines agences de France Télécom, notamment à Paris et en Seine-Saint-Denis, ont reçu comme consigne d'imposer de nouvelles contraintes à ceux qui demandent l'ouverture d'une ligne de téléphone: soit le paiement d'une caution de 1400 francs, soit le prélèvement automatique. Ceux qui refusent ces conditions n'obtiennent qu'une « ligne restreinte » qui ne donne accès qu'aux « numéros d'urgence » et aux « numéros verts »: il est possible d'appeler les pompiers ou police secours, mais pas ses proches ou son médecin... Voilà à quoi se résume l'obligation de service public de France Télécom.

La direction de l'entreprise justifie cette mesure par la chasse aux mauvais payeurs, ajoutant qu'en Seine-Saint-Denis, le taux

d'impayés est plus du triple de la moyenne nationale. En réalité, c'est avant tout les pauvres qui sont touchés, les mêmes qui ont subi de plein fouet l'évolution des tarifs de France Télécom ces dernières années. En fait, sans le dire ouvertement, sous prétexte de faire la chasse aux mauvais payeurs potentiels, on exclut les plus pauvres d'un service qui mérite de moins en moins le qualificatif de public.

Alors que le tarif des communications a baissé, celui des abonnements n'a cessé de grimper, passant de 45,76 F par mois à 52,80 F en 1996, puis à 68 F en 1997 et à 78 F depuis février 1999. Le poids de la facture s'est donc alourdi pour ceux qui sont obligés de restreindre leurs coups de fil mais qui,

de toutes façons payent l'abonnement.

Ces augmentations de prix ont été décrétées avec l'autorisation de l'autorité de tutelle, autrement dit du gouvernement. Pour se dédouaner, celui-ci a proposé une loi instituant un « abonnement social ». Celle-ci a été votée en 1996. Théoriquement, France Télécom devait créer, avec les nouveaux opérateurs de téléphone, un fonds destiné à alléger la facture des RMistes, des chômeurs en fin de droit et des handicapés. Quatre ans après, les « bénéficiaires » n'en ont toujours pas vu la couleur. Il a fallu attendre mars 1999 pour que paraisse un décret d'application. Et il n'a pas été suivi d'application concrète! C'est seulement pour juillet prochain (en fait à partir de la

facture d'août) qu'est annoncée la mise en route de cet abonnement qui sera réduit de 33 F sur les 78 F. Le moins qu'on puisse dire, c'est que ni le gouvernement, ni France Télécom ne se pressent d'appliquer une mesure pourtant bien modeste et qui ne coûte que des pécadilles à une société riche à milliards.

Depuis quatre ans, le gouvernement n'a institué ni caution, ni prélèvement automatique sur France Télécom et sur les autres opérateurs pour que les foyers concernés, plus de deux millions, puissent disposer immédiatement de la réduction de leur tarif d'abonnement. Ce genre de contrainte, il la réserve aux pauvres.

Correspondant LO

Le PDG de
TotalFina
aux
« petits porteurs »

MANGE ET TAIS-TOI

Rude journée que le jeudi 25 mai pour Thierry Desmarest, le PDG de TotalFinaElf. L'assemblée générale des actionnaires du groupe pétrolier a été houleuse. Elle se tenait au Carrousel du Louvre, sous la surveillance des CRS. Car certains des 2 000 participants, militants écologistes ou des droits de l'homme, s'étaient procuré quelques actions pour avoir le droit de participer à l'assemblée, afin de contester la politique du PDG.

Ils ont ainsi pu dénoncer la responsabilité du groupe dans la pollution des côtes bretonnes et vendéennes par le pétrolier Erika. Desmarest a rejeté les accusations, en invoquant les efforts déployés, paraît-il, par Total contre la marée noire, et en annonçant que le groupe provisionnerait 850 millions pour couvrir ces dépenses. Mais on peut s'interroger, vu l'attitude fuyante de Desmarest tout au long de cette affaire, pour savoir s'il s'agit d'argent réellement consacré au nettoyage des côtes, ou seulement d'argent mis de côté pour le cas où il faudrait payer, une fois épuisés toutes les procédures et tous les recours.

Autre sujet abordé par les contestataires: l'activité du groupe en Birmanie, qui a conforté la dictature de la junte militaire au pouvoir. Desmarest a confirmé qu'il n'avait pas l'intention de quitter ce pays, mais, bonne âme, qu'il associerait certaines ONG à des actions en faveur de la population birmane. C'est trop gentil!

Soutenir des dictatures, polluer côtes et océans, cela fait partie de la « culture d'entreprise » aussi bien de Total que d'Elf. C'est de cette façon que les groupes pétroliers font leurs bénéfices.

Or sur ce point Desmarest a fait l'unanimité des actionnaires. Le bénéfice de 1999 a atteint 23 milliards de francs (chiffre à mettre en rapport avec celui que TotalFina compte consacrer à la dépollution). Durant le seul premier trimestre de cette année, le groupe a réalisé 11 milliards de profits. Et le PDG triomphant a annoncé un doublement des profits d'ici 2003. Cela ira de pair avec la perte de plus de 1 100 emplois dans la branche pétrole, mais il assure que cela se fera au volontariat et sans licenciements secs.

Tondre les coupons ou lutter contre le chômage, les pollutions et les dictatures, il faut choisir. Et Desmarest n'hésite pas.

Vincent GELAS

Indemnisation du chômage

LE MEDEF VEUT METTRE LES CHÔMEURS À SA BOTTE

Une nouvelle convention sur l'assurance-chômage doit être signée avant le 30 juin 2000. Cela donne lieu depuis quelques mois à des négociations entre le patronat, représenté par le Medef, et les syndicats qui gèrent ensemble l'UNEDIC.

A quelques jours des négociations des 24 et 31 mai, la CFDT a tenu à se rallier publiquement au projet du Medef proposant de créer les « CARE » – Contrats d'Aide au Retour à l'Emploi, pour les demandeurs d'emploi. Il s'agit d'un nouveau mécanisme, prétendument plus « incitatif », de contrôle et d'indemnisation des chômeurs qui sanctionnerait les chômeurs qui refuseraient deux ou trois fois de suite des offres d'emploi, jugées acceptables par le patronat, mais qui seront, en réalité, le plus souvent précaires et sous-payés, comme on peut s'en douter.

AUGMENTER LA PRESSION SUR LES CHÔMEURS

Ces « CARE » tels que les imagine le Medef, et donc la CFDT, seraient des contrats de cinq ans maximum avec bilan de compétences, formation, encouragement à la mobilité et devant aboutir à des offres d'emploi « adaptées aux connaissances du demandeur d'emploi » que celui-ci ne pourra pas refuser sous peine de se voir supprimer ses allocations de chômage, qui dans ce système, seraient proportionnées

aux efforts fournis par les demandeurs d'emploi pour retrouver du travail !

C'est une fois de plus une manière scandaleuse de montrer les chômeurs du doigt et de sous-entendre qu'ils sont responsables de leur situation, autrement dit, « ils n'ont qu'à prendre ce qu'on leur propose ! ». Une manière donc d'augmenter la pression sur eux pour qu'ils acceptent n'importe quels petits boulots, plus de mobilité et de flexibilité, pour pouvoir exiger finalement la même chose de l'ensemble de la classe ouvrière.

« Il y a des voies de convergence possible avec le Medef », a déclaré, sans rire, Nicole Notat, « si celui-ci fait preuve de sa sincérité sur l'idée de tout faire pour remettre le pied à l'étrier de chacun à l'emploi ».

Mais si le chômage a autant explosé, à qui la faute sinon à ce patronat arrogant qui a « dégraissé » partout, qui continue à le faire comme à Michelin, Alstom ou TotalFinaElf, fermé des usines jugées pas assez rentables entraînant la ruine de régions entières, et tout cela le plus souvent pour pouvoir annoncer des profits records à la Bourse !

Il n'est nullement dans l'intention du patronat de réviser à la hausse la couverture du chômage, et pas plus de lutter contre le chômage qui lui permet de faire pression sur l'ensemble des salariés. Il souhaite au contraire peser dans les négociations pour pouvoir bénéficier de la main-d'œuvre la plus corvéable possible en déboursant le moins possible. Et il a trouvé en Notat une alliée même si elle se défend de vouloir durcir les conditions d'indemnisation. Pour se défendre, si on peut parler de défense en l'occurrence, elle déclare elle-même que les sanctions fonctionnent déjà puisque 180 000 personnes sont radiées chaque année !

L'UNEDIC EXCÉDENTAIRE... AUX DÉPENS DES CHÔMEURS

Les caisses de l'UNEDIC sont, apprend-on, excédentaires cette année de plusieurs milliards de francs. C'est la conséquence de plusieurs facteurs, dont les mesures restrictives en matière d'indemnisation du chômage. Car depuis que le chômage augmente, la politique de tous les gouvernements de droite bien sûr, mais aussi de gauche, a visé à faire basculer sur les travailleurs en activité l'essentiel de la facture, et parallèlement à diminuer le nombre, le niveau et la durée d'indemnisation des demandeurs d'emploi.

En 1979, le gouvernement de droite réduisait les allocations de chômage pour licenciement économique qui avaient été fixées en 1974 à 90% du salaire brut des licenciés pendant un an.

En 1982, Pierre Bérégovoy (à « gauche »), ministre des Affaires sociales dans le premier gouvernement de Mitterrand, promulguait un décret limitant la durée d'indemnisation proportionnellement à la durée d'affiliation, instaurait quelques cotisations supplémentaires sur les chômeurs tout en diminuant le montant de diverses allocations.

En 1992, Martine Aubry (de « gauche » encore), alors ministre du Travail, entre autres attaques, portait la durée minimum de travail à quatre mois (au lieu de 3) dans les huit mois précédant l'inscription pour l'ouverture des droits au chômage : 30 000 chômeurs perdirent alors leurs droits du jour au lendemain. En juillet de la même année la CFDT, la CGC et la CFTC signaient avec le patronat la convention qui instaurait le principe de la dégressivité des allocations (qui baissent actuellement de 17% tous les six mois) et les contrôles trimestriels des démarches faites par les chômeurs pour le maintien de leurs indemnités. On pourrait multiplier ces exemples de tracasseries envers les chômeurs visant à

chaque fois à en diminuer le nombre... dans les statistiques, pas dans la réalité !

Les conditions d'ouverture aux droits sont aujourd'hui draconiennes et alors que tous les salariés cotisent au chômage, seuls quatre chômeurs sur dix sont indemnisés par l'UNEDIC. C'est l'Etat qui prend le relais du système d'assurance-chômage avec notamment l'attribution du RMI, prélevé sur le budget de l'Etat. A minima, il est vrai ! C'est ainsi que près de la moitié des privés-d'emploi vivent comme ils peuvent avec moins de 4 000 F par mois.

La première priorité serait de permettre à tous ceux qui n'ont pas de travail de toucher d'ores et déjà des indemnités décentes, en prenant sur les profits patronaux, sans ce chantage qui vise à faire des chômeurs des responsables de leur situation s'ils n'acceptent pas n'importe quel contrat de travail ! Mais au-delà, c'est la fin du chômage qu'il faut viser en imposant l'interdiction des licenciements et en exigeant de l'Etat qu'il crée, partout où cela manque, les postes utiles dans les services publics.

Comme le criaient les organisations de chômeurs qui ont manifesté à Paris samedi 20 mai : « Un emploi, c'est un droit, un revenu, c'est un dû ! ».

Claire LACOMBE

LE GOUVERNEMENT ORGANISE L'INSÉCURITÉ DE LA MER ET DES MARINS !

Les marins des remorqueurs *Abeille*, chargés de la sécurité maritime sur les côtes ont entamé une grève illimitée pour s'opposer à la décision du gouvernement, en l'occurrence le ministre des Transports, Gayssot, qui risquait d'entraîner le licenciement d'au moins une partie du personnel.

Jusqu'à l'Etat avait délégué à la compagnie Abeille-International cette mission de sauvetage le long des côtes. Le

plus connu de ces remorqueurs est l'*Abeille Flandre* qui veille depuis près de vingt ans à partir de Brest sur la zone la plus dangereuse, celle du rail d'Ouessant. Cette mission était d'autant plus vitale qu'avant l'*Erika*, qui a sombré dans le même secteur, il y avait eu le naufrage des pétroliers *Torre Canyon* et *Amoco Cadiz*, avec une pollution majeure qui avait entraîné des conséquences catastrophiques pour toute la région.

Certes, cette mission de sau-

vetage public aurait très bien pu et aurait même dû dès l'origine être confiée à un service public de la mer. Mais à défaut, depuis près de vingt ans ces remorqueurs et leurs équipages, avec courage et abnégation, bien souvent au péril de leur vie, ont assuré le sauvetage des équipages en danger, des navires et des côtes. Tout le monde, il y a encore quelques semaines, ministres en tête, vantait leur mérite. Le seul constat incontestable, fait par tout le monde, c'est qu'il faudrait dégager des moyens supplémen-

taires pour multiplier la présence de personnels aussi qualifiés avec plus de bateaux du même type.

Eh bien, le gouvernement vient de décider de rompre la délégation confiée à ces navires et à cette compagnie, pour la transférer à une autre compagnie afin de réduire les coûts. Comme le déclarait le représentant CGT des marins : « Le comble, c'est que la compagnie qui semble avoir emporté le marché est une société-écran, qui n'a même pas de marins et qui est en litige avec l'Urssaf et le fisc ». Inutile de pré-

ciser qu'il est quasiment assuré, si cela se faisait, que c'est l'insécurité qui croîtrait encore plus à tous les niveaux. Pour les marins actuels ce serait le risque de l'ANPE, et la décision du gouvernement se ferait donc au détriment des marins des *Abeille*, de la sécurité des équipages des autres bateaux et de toute la population.

Gayssot et Jospin singent les PDG à la Desmarest, le patron de TotalFina, avec le même type de mensonges et le même mépris.

P.S.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

ISRAËL FACE À LA NOUVELLE FLAMBÉE DE COLÈRE PALESTINIENNE

D'abord prévue pour juillet, l'évacuation des troupes israéliennes du Liban Sud s'est déroulée en mai, prenant des allures de déroute.

En optant pour un retrait unilatéral, le gouvernement israélien a dévoilé la faiblesse de sa position. Certes, sur un plan purement militaire, l'armée israélienne aurait probablement pu prolonger une occupation vieille de plus de 20 ans. Mais c'est le « front intérieur » qui a cédé. L'opinion publique israélienne était lasse de voir la jeunesse tomber dans les escarmouches contre le Hezbollah chiite et les autres mouvements de résistance libanais. Autant qu'on puisse en juger, le prestige de l'armée en a pris un sacré coup, surtout chez les plus jeunes. Tout particulièrement les plus jeunes soldats condamnés à servir deux à trois ans. Ras-le-bol de l'enlèvement dans cette sale guerre depuis 20 ans. Etat d'esprit que les gros titres de la presse israélienne ont reflété : « Maman, j'ai quitté le Liban » ou « Les enfants sont rentrés à la maison ». Selon de récents sondages, les deux tiers des Israéliens étaient partisans du retrait.

Mais ce qui devait être un repli en bon ordre s'est transformé en déroute, du fait de la débandade des miliciens de l'ALS démoralisés par la retraite de leur protecteur. Ces harkis libanais, dont beaucoup d'anciens membres des milices d'extrême droite chrétiennes, avaient lié leur destin politique comme leur survie économique à la présence de l'envahisseur israélien. Au lieu de couvrir comme prévu le repli de l'armée israélienne, les mercenaires gradés ont été les premiers à faire leur bagages, vite suivis par leurs subordonnés. Ceux qui ont opté pour l'exil en Israël, par crainte des représailles de la population libanaise, y sont certainement voués à une existence précaire.

Le repli israélien a surtout accru le prestige du Hezbollah, malheureusement le seul courant en position d'incarner la résistance libanaise à l'occupation. Ces miliciens chiites ne valent guère mieux que l'Etat Libanais qui leur laisse les mains libres sur son territoire ou que la dictature syrienne qui impose elle aussi sa loi dans le pays. Derrière l'ultra-nationalisme religieux qui est leur fonds de commerce, les dirigeants du Hezbollah sont des bourgeois « responsables », c'est-à-dire tout à fait capables de s'entendre avec l'Etat Israélien, les dictatures arabes et les pays impérialistes pour maintenir l'ordre et opprimer la population sur le bout de territoire qui leur aura été concédé. Les responsables de la Force intérimaires des Nations unies pour le Liban (FINUL) viennent de les féliciter pour

leur « grande maturité » et leur « vrai sens des responsabilités », c'est tout dire !

Ce sont certainement les dernières émeutes des jeunes Palestiniens, pour la libération des 1 600 prisonniers des géolés israéliennes, qui ont incité le gouvernement israélien à précipiter le calendrier de son retrait du Liban. Façon de donner quelques gages à l'opinion lassée de la guerre. Façon surtout de lâcher quelque chose aux éventuels alliés des Palestiniens, y compris la Syrie ou les milices du Hezbollah, pour tenter de désamorcer ainsi toute aide de leur part.

Les dirigeants israéliens, par leur recul spectaculaire au Liban, comptent avoir les mains plus libres pour faire face à la nouvelle flambée de colère palestinienne. Mais l'arme est à double tranchant. Car la preuve est donnée aux jeunes Palestiniens qu'on peut faire reculer l'armée israélienne. Ce qui apparaît à tous comme une victoire pour le Hezbollah du Liban renforcera probablement, dans un premier temps, les islamistes du Hamas.

Mais l'avenir proche au Liban Sud pourrait montrer au peuple palestinien lui-même que le Hezbollah ou le Hamas qui happent aujourd'hui les espoirs des plus révoltés, se serviront d'eux plutôt qu'ils ne les servent. Car derrière leurs exhortations démagogiques et fanatiques, ils sont de bons défenseurs du système impérialiste, eux aussi. Comme s'est confirmé l'être, de son côté, Yasser Arafat à qui la génération antérieure avait donné sa confiance. Pourtant, la prétendue « autonomie palestinienne » qu'il dirige et cautionne consiste à collaborer avec les militaires, policiers, matons et agents secrets de l'Etat d'Israël pour maintenir les Palestiniens parqués dans des parcelles de « territoires autonomes et occupés » misérables, alors que les colonies israéliennes dont tous les gouvernements israéliens successifs ont encouragé le développement, sont en comparaison des oasis de richesse et de modernisme.

Est-ce à dire que la situation est désespérée pour les travailleurs et les populations pauvres de cette région du monde ? Certainement pas. Mais l'issue va dépendre de la capacité des Palestiniens, non pas à lutter car ils le font depuis longtemps, mais à trouver le chemin de la lutte politique indépendante, sur la base des intérêts des exploités et opprimés palestiniens mais aussi de toute la région. Contre la politique d'Israël et de l'OLP mais également contre celle du Hamas et de ses semblables. L'issue va dépendre aussi de la jeunesse israélienne et de sa capacité à sortir de l'ornière d'une politique de colonisation.

Julien FORGEAT

Au sommaire du numéro 9 (mai-juin 2000) de *Convergences Révolutionnaires*, édité par la fraction *l'Étincelle* de Lutte Ouvrière et la Tendance *Révolution* de la Ligue Communiste Révolutionnaire : un dossier sur la condition des femmes salariées, des correspondances sur les récents mouvements chez les enseignants, à la poste, aux impôts et à la SNCF, des points de vue sur les collusions du Medef, du gouvernement et des directions syndicales et des articles sur la Côte d'Ivoire et la Russie de Poutine.

Pour se procurer ce numéro (10 F) ou s'abonner (60 F les 6 numéros, 100 F d'abonnement de soutien) écrire à Lutte Ouvrière, fraction *l'Étincelle*.

Leur société

Education nationale,
deux mois après le départ d'Allègre

LES PROBLÈMES DEMEURENT



Fin mars, Allègre était « viré », Lang prenait sa place, associé à Mélenchon, ministre délégué à l'Enseignement professionnel. Cela a fait suite au fort mouvement de grève qui s'est développé dans tout le pays, en particulier chez les enseignants des lycées professionnels, durant plusieurs semaines.

Cette mutation ministérielle avait suscité une attente chez bien des enseignants, en grève depuis la fin février pour beaucoup. Plus que les vacances et l'approche des examens, a joué dans l'attitude du personnel enseignant l'annonce faite par Lang et relayée par les médias que les professeurs étaient satisfaits des mesures prises. D'autant que les syndicats ont presque tous approuvé le décret présenté (sauf la CFDT qui s'est abstenue et la CGT qui n'a pas voté) !

Ce décret concernait le statut des enseignants des lycées professionnels et reprenait quasiment celui d'Allègre. Le budget exceptionnel annoncé se réduisait à une misère, prévoyant la création de 300 postes, le reste étant alloué en heures supplémentaires, loin d'atteindre les 5 000 postes qui seraient nécessaires dans les lycées professionnels pour passer réellement aux 18 heures pour tous.

La seule différence avec les propositions d'Allègre est que le plat est désormais servi à la sauce Lang, une sauce de pseudo-« dialogue » qui n'est pas sans déplaire à bien des syndicats... Mais le plat reste le même !

En cette fin d'année scolaire commence à se préparer la rentrée prochaine. Et, s'il restait encore des illusions, elles commencent à s'éva-

porer. Car les enseignants ont toutes les raisons de ne pas être satisfaits.

La précarité est toujours là : aucune annonce de titularisation pour ceux, enseignants et personnels de service (ATOSS), qui travaillent depuis des années comme contractuels, vacataires, emplois-jeunes, SES, etc. (40 % des personnels). Dans les lycées professionnels, si le flou demeure sur la mise en place des nouvelles grilles horaires concernant les élèves, du fait des heures supplémentaires exceptionnelles allouées pour l'année prochaine, on s'achemine en règle générale vers la baisse du nombre d'heures de cours. Du côté des enseignants des lycées professionnels, la flexibilité reste à l'ordre du jour, même si sa mise en place n'est pas encore nettement fixée partout, sans doute dans la crainte des réactions.

Partout ailleurs, dans les lycées, collèges et écoles, les moyens restent insuffisants. Les classes seront autant surchargées et le personnel toujours plus sollicité. C'est ce qu'annoncent les intentions évoquées par le successeur d'Allègre. Ces réformes ne visent pas à améliorer la vie dans les établissements scolaires, ni pour les élèves ni pour les personnels, mais à faire des économies sur les dépenses de l'Etat.

Un changement véritable supposerait la création de 100 000 postes (les syndicats estiment à 30 000 le nombre d'enseignants supplémentaires nécessaires rien que dans le secondaire !). On le sait déjà, la rentrée scolaire Lang-Mélenchon ne sera marquée par aucune amélioration. Et dans un certain nombre d'établissements se discute déjà l'idée qu'il faudra « remettre ça ».

Hélène GRILLET

10, 11 ET 12 JUIN TOUS A LA FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE à Presles (Val-d'Oise)

A Presles, dans le Val-d'Oise, dans un cadre de verdure, la fête de Lutte Ouvrière se déroulera cette année encore dans une ambiance chaleureuse et détendue. Grande fête populaire et grand rassemblement politique, elle est un rendez-vous désormais traditionnel, de fraternité, de démocratie dans les débats d'idées, d'internationalisme et de solidarité avec les luttes des travailleurs et des opprimés du monde entier.

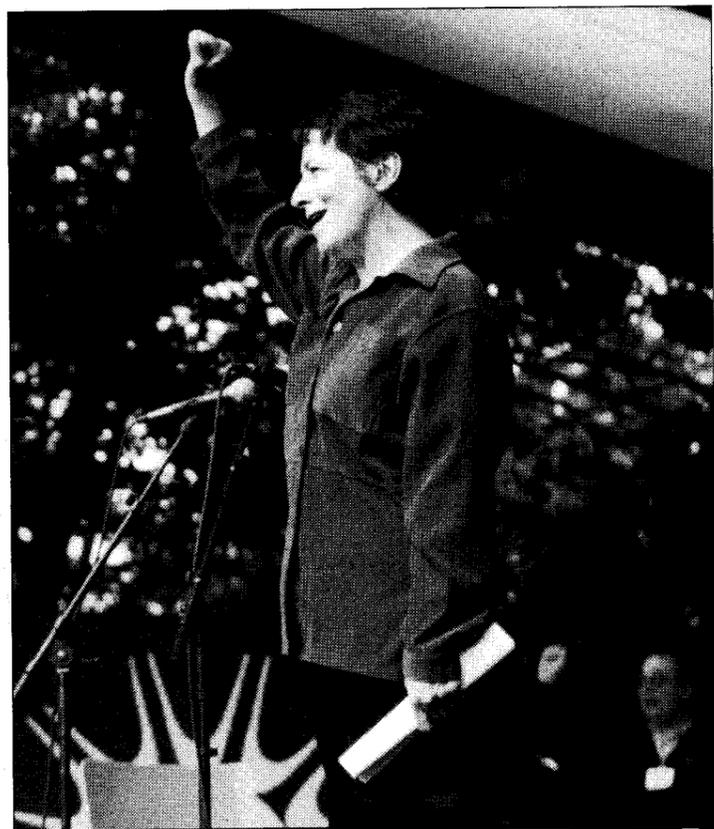
Nous sommes communistes et nous voulons que la fête soit le mieux possible à l'image de cette société pour laquelle nous militons, une société de liberté, joyeuse et riche de diversités. La fête, c'est aussi l'occasion de faire connaissance avec des camarades et des organisations qui, dans divers pays, défendent les mêmes idées que les nôtres, se battent dans des situations différentes et difficiles. Vous pourrez ainsi y discuter avec

des camarades antillais de Combat Ouvrier, des camarades d'Haïti, des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, d'Afrique, etc.

Notre fête, c'est aussi l'occasion de discuter des moyens qu'il faudrait mettre en œuvre pour donner un coup d'arrêt à la politique antiouvrière du gouvernement Jospin. Car il faudra bien imposer que cessent les subventions versées aux patrons alors que ceux-ci n'embauchent quasiment pas, multiplient les contrats précaires, imposent la flexibilité maximale des horaires de travail, maintiennent le blocage des salaires, veulent s'en prendre à toutes les lois sociales qui protègent enco-

re les travailleurs. Les trois jours de la fête offrent la possibilité de débattre de tout cela, et en particulier des luttes que les travailleurs mènent dans les entreprises, avec des militants et des sympathisants de Lutte Ouvrière.

Mais la fête, c'est aussi mettre à profit ces trois jours pour se détendre, se distraire, sortir de la routine et, bien sûr, découvrir les nombreux artistes présents, les expositions multiples, les stands les plus divers, les librairies, les jeux, les cinémas, siroter une boisson exotique ou déguster une des nombreuses spécialités culinaires ! Alors, venez avec nous, faire vraiment la fête au cours de ces trois belles journées !



ALLOCUTIONS D'ARLETTE LAGUILLER

Notre camarade Arlette Laguiller prendra la parole pour une allocution politique **SAMEDI 10 JUIN, vers 17 heures, DIMANCHE 11 et LUNDI 12 JUIN, vers 15 heures**

Ils seront parmi nous

AU GRAND PODIUM

Samedi 10 juin	Dimanche 11 juin	Lundi 12 juin
DALLY JAZZ QUARTET Chansons Jazz	YVES UZUREAU interprète Brassens	L'HARMONIE D'HONDSCHOOTE 80 instrumentistes sur scène dans un large éventail de musiques et de styles
GILBERT LAFFAILLE Chansons	DIEUDONNÉ « Dieudonné tout seul » Humour	GUSTAVE PARKING « Le retour des joies sauvages » Humour
PARIS COMBO Swing et chansons	MAN D'DAPPA Afro-world fusion	DJAMEL ALLAM Chanteur kabyle
	JEAN-JACQUES MILTEAU QUARTET Blues	

AU THÉÂTRE DE VERDURE

Samedi
NOLWEN
Chanson française
Théâtre
MARCEL MARECHAL
« LA MAISON DU PEUPLE »
adapté du roman de Louis Guilloux par
François BOURGEAT
GWERN Chants de marins

Dimanche
IMPROBABLE
Folk urbain
VIRILIO ROJAS
Musique du Paraguay
JEAN-MICHEL NOIREY
Chanson française, blues, reggae...
MORWENNA Chansons
MIDNIGHT JOKERS
Standards des années 1970

Lundi
MARIE-HELENE FERY Chansons
ASTIER ET LES FRERES SAKARINE
Tour de chant au vitriol
(swing gitan)
ENTRE CHIENS ET LOUPS
Rock français

À JAZZ CITY

La Cité du jazz est une aire dédiée au jazz, au blues et à leurs dérivés, avec expositions, ventes de livres et de disques, et un petit-déjeuner servi en musique, le dimanche et le lundi.

Samedi
LE BIG BAND DU XV^e (swing)
TRIO FOSFORO (accordéon jazz)

Dimanche
BREAKFAST BLUES
ITALIAN MOODS
(quartet bebop)
MARTEAU ROUGE avec Jean-François Pavvros (freejazz)
RICHARD RAUX QUINTET
(jazz moderne)
JEF SICARD TRIO (jazz moderne)

Lundi
BREAKFAST BLUES
AURELIE (classical solo piano)
D'ICI ET D'AILLEURS
(bebop et autres)
JACKY SAMSON
TALA

AU CABARET

Samedi
LE COLLECTIF MENILMONTANT,
Chansons françaises et musique des Aurès
CRAPOUILLE ET FRITULE,
Musique folk
BLEU CERISE,
Chansons bigarrées
DECALAGE HORAIRE, Musique
celtique à chanter et à danser
BRUNO PERRIN
Auteur, compositeur, interprète

Dimanche
GAETANO, chanteur fantaisiste
SABAYO, Chansons engagées et
accordéon
MARC DELATRE
Chansons françaises
MICHEL ORION, chante Léo
Ferré et Michel Orion
MARTIAL VEZOUL,
Guitare gitano-arabo-française

Lundi
NATHALIE SOLENCE,
Auteur, compositeur, interprète
ALEX ROSSI dans ses
compositions personnelles

À LA GUINGUETTE

On y danse de jour comme de nuit, on y regarde des spectacles d'animation, on y écoute des groupes de musique avec notamment :

Samedi
DEAD POP CLUB
Bal avec l'orchestre
de Jean-Claude GOMBAULT

Dimanche
M'ROAD Rock blues
Bal avec l'orchestre de
Jean-Claude GOMBAULT
Stéphane VAILLANT
Rock instrumental

Lundi
ISOCARDE
LES HETEROCLYTES
Rock français

DANS LES ALLÉES DE LA FÊTE

JACQUES THIERREE et MICHEL-NE, les Troubadours de Barbarie,
ARNAUD MOYENCOURT
également à l'orgue de Barbarie
RETRO JAZZ BAND,
Jazz des années 20 aux années 50
KOTE RUE, Batucada brésilienne

ACHETEZ VITE VOTRE CARTE D'ENTRÉE

La carte d'entrée coûte 70 F sur place pour les trois jours (et 60 F pour une seule journée). Mais si vous l'achetez à l'avance auprès de nos militants ou en écrivant à l'adresse de notre journal, vous la paierez 45 F seulement. L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 14 ans accompagnés.

20% de réduction avec les bons d'achat que vous achetez à l'avance

Si vous achetez à l'avance, auprès de nos militants ou en nous écrivant, des bons d'achat vendus 8 F, ils vous donneront un pouvoir d'achat de 10 F dans la fête. A ne pas manquer !

Voici l'adresse de notre journal où vous pouvez adresser vos commandes :
Lutte Ouvrière, BP 233,
75865 Paris Cedex 18
Chèques à l'ordre
de Lutte Ouvrière

Tous les stands

ENTRÉE

- 1 - La Gargotte des Tout-Petits
- 2 - Le Ballon de la Fête

ALLÉE DE L'EUROPE DES TRAVAILLEURS

- 3 - Le Javelot Ch'timi
- 4 - Aux Moules
- 5 - Accueil Laon - Compiègne - Beauvais
- 6 - A vos Pinceaux
- 7 - Tartes et Quiches « Lo »-rraines - Nancy-Metz
- 8 - Manège Enfantin
- 9 - Chorba - Thé - Gâteaux - Citroën Aulnay-sous-Bois
- 10 - Caf'Conc'
- 11 - Accueil Nord
- 12 - Bistrot du Caf'Conc' - AGF - LO Beauvais
- 13 - Tangram, Mikado, etc. - GEMS BUC
- 14 - Mots Fléchés - La Poste Paris 17^e
- 15 - Arbalètes
- 16 - Marionnettes

PLACE DU PROLÉTARIAT

- 17 - Blinis - CRAMIF / CNAVTS
- 18 - Dessinez en l'Air - Aéroport de Paris Orly
- 19 - Le Serpent à Lumières
- 20 - Accueil Alsace Franche-Comté Lorraine
- 21 - Caféthéière
- 22 - Accueil Bourgogne
- 23 - La Toupie Hollandaise
- 24 - La Mare aux Canards
- 25 - Tir Larigot
- 26 - Fondue et Salade Jurassiennes
- 27 - Disques
- 28 - A la Bonne Brochette - Renault
- 29 - Barbe à Papa - AXA
- 30 - Casse-Croûte Tunisien - Renault Siège
- 31 - Jus de Fruit - Milk Shake - Le Mans
- 32 - L'Escargot - Hôpital Bourges
- 33 - Crêpes Canadiennes - Continental Compiègne

ALLÉE DU DRAPEAU ROUGE

- 34 - Flammekueche - GM Strasbourg
- 35 - Reibekuchen
- 36 - Orienté vous - Alcatel CIT - Vélizy
- 37 - Aux Mollets d'Acier
- 38 - Le Virage à Prendre
- 39 - Le Palet
- 40 - Labyrinthe
- 41 - Les Quatre Sous
- 42 - Spécialités Tourangelles - Tours
- 43 - L'enfer est pavé de bonnes citations - Citroën
- 44 - Labyrinthe Élastique
- 45 - Salades Gourmandes - Orléans
- 46 - Billard Electrique
- 47 - Cinéma Paradiso
- 48 - Le Clou de la Fête

PLACE DE L'INTERNATIONALE

- 49 - Le Maffé - UATCI
- 50 - UATCI - UCI Afrique
- 51 - A Vos Masques
- 52 - Sculptures-Mosaïques
- 53 - Sinif Mücadelesi - UCI Turquie
- 54 - Café Turc, Döner Kebab
- 54bis - Mât de cocagne

Jazz city

- 55 - American Food Breakfast
- 56 - Expo - Jazz
- 57 - Livres-Disques de Jazz
- 58 - Lutte Ouvrière Hôpitaux - Région Parisienne
- 59 - Le Brin de Fantaisie - Brocante - Hôpital Sainte-Anne
- 60 - La Soupe aux Choux
- 61 - Karaoké
- 62 - Je pense, donc j'essuie - Renault Flins

- 63 - Spécialités Haïtiennes
- 64 - Organisation des Travailleurs Révolutionnaires - OTR - UCI (Haïti)
- 65 - Combat Ouvrier - Antilles - UCI
- 66 - Menu d'Isles - Combat Ouvrier

PLACE KARL MARX

- 67 - Emaux - CHR Toulouse
- 68 - Accueil Le Mans
- 69 - Globe Trotter - Chartres
- 70 - Exposition Renault - Renault RP
- 71 - Sardines Grillées

PLACE DE LA RÉVOLUTION SOCIALE

- 72 - Cartes Postales - EDF-GDF
- 73 - Exposition SNCF - SNCF Paris Nord
- 74 - Buena Lucha Social Club - SNCF Paris Nord
- 75 - La gare de tous les cafés - SNCF
- 76 - Sportez-vous bien - SNECMA
- 77 - Echecs et Marx
- 78 - Barbouille
- 79 - Mur d'Escalade

Guinguette

- 80 - Seiches and'ouillettes - SNECMA Gennevilliers Argenteuil
- 81 - Guinguette SNECMA Gennevilliers Argenteuil
- 82 - Délice's CAF - CAF Région Parisienne

- 83 - Pétanque - SNCF Gare de Lyon-Charolais
- 84 - Trampoline
- 85 - Vache Folle
- 86 - Couscous
- 87 - L'Huître et le Cochonnet - Hôpitaux Laënnec-Argenteuil
- 88 - Île de la Réunion
- 89 - Indoustand - RATP
- 90 - Le Jeu de l'Avenir - RATP
- 91 - La Coupe est Pleine - Reims
- 92 - Accueil Champagne
- 93 - La Boule du Fakir - Reims
- 94 - La Truffade - Renault CTR Rueil
- 95 - Tir à la Patate - SNECMA Corbeil

ALLÉE DU COMMUNISME

- 96 - Pizza - Aioli
- 97 - Accueil Sud-Est
- 98 - Le Frondeur du Poitou - Fonderies du Poitou
- 99 - La Dolina - Dematic Postal
- 100 - Au Palet Breton
- 101 - Pause Café - Crédit Lyonnais
- 102 - Le Monde à la Carte - Delphi Villeron 95
- 103 - Bonbons - Angers
- 104 - Saumon Fumé - Rollmops - Angers
- 105 - Fraternité à la Menthe
- 106 - Le Rail de Force

ALLÉE DE LA LIBÉRATION DES FEMMES

- 107 - Quille de Six
- 108 - Accueil Anjou-Touraine-Poitou

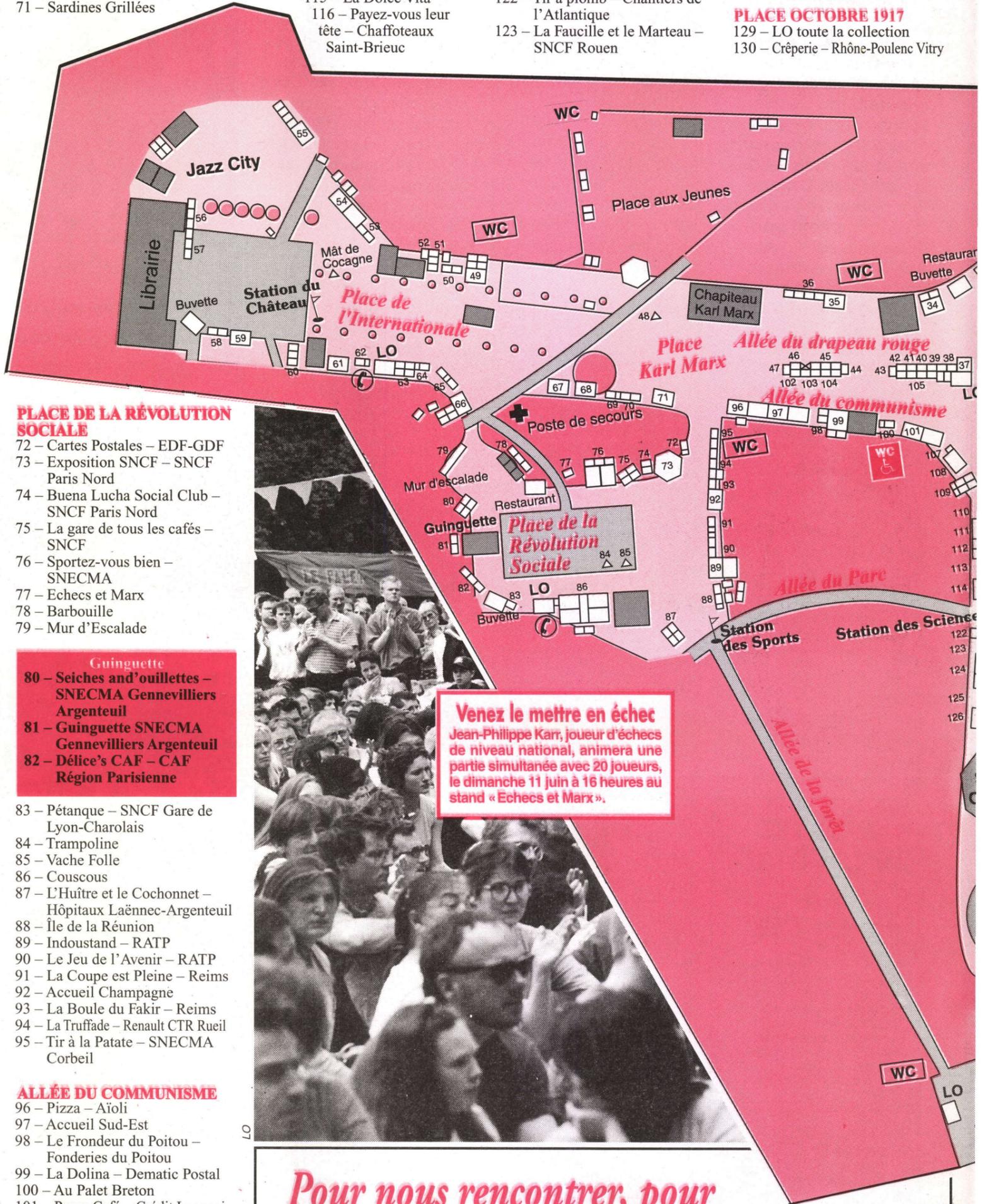
- 109 - La Puce Rouge - Crédit Lyonnais
- 110 - Jambon du Morvan
- 111 - Accueil Centre
- 112 - Beignets aux Pommes
- 113 - Crottins Chauds
- 114 - Tarte Normande - CHU Rouen
- 115 - La Dolce Vita
- 116 - Payez-vous leur tête - Chaffoteaux Saint-Brieuc

- 117 - Clap-Clap - SNCF Limoges
- 118 - Au p'tit grain de folie - Hôpitaux Limoges
- 119 - Fléchettes
- 120 - Gaufres de Picardie
- 121 - Sauvez Gavroche
- 122 - Tir à plomb - Chantiers de l'Atlantique
- 123 - La Faucille et le Marteau - SNCF Rouen

- 124 - Accueil Bretagne-Normandie
- 125 - Tea Break - Worker's Fight
- 126 - Worker's Fight - UCI (Grande-Bretagne)
- 127 - Brochettes Grecques - Air France
- 128 - Teepee et Minéraux

PLACE OCTOBRE 1917

- 129 - LO toute la collection
- 130 - Crêperie - Rhône-Poulenc Vitry



Venez le mettre en échec
Jean-Philippe Karr, joueur d'échecs de niveau national, animera une partie simultanée avec 20 joueurs, le dimanche 11 juin à 16 heures au stand « Echecs et Marx ».

Pour nous rencontrer, pour discuter avec nos militants

La fête de Lutte Ouvrière c'est aussi bien sûr l'occasion de rencontrer nos militants, de discuter directement avec eux.

Chacun de nos stands est tenu par des cama-

rades de telle ou telle ville, de telle ou telle entreprise bien déterminée; elle est précisée dans la liste ci-contre, chaque fois que c'est possible.

Et puis, tous ceux qui cherchent à rencontrer

nos camarades de telle ou telle région, de telle ou telle ville et ne les auraient pas trouvés, peuvent s'adresser aux stands « Lutte Ouvrière » des différentes zones de la fête. Le contact sera établi!

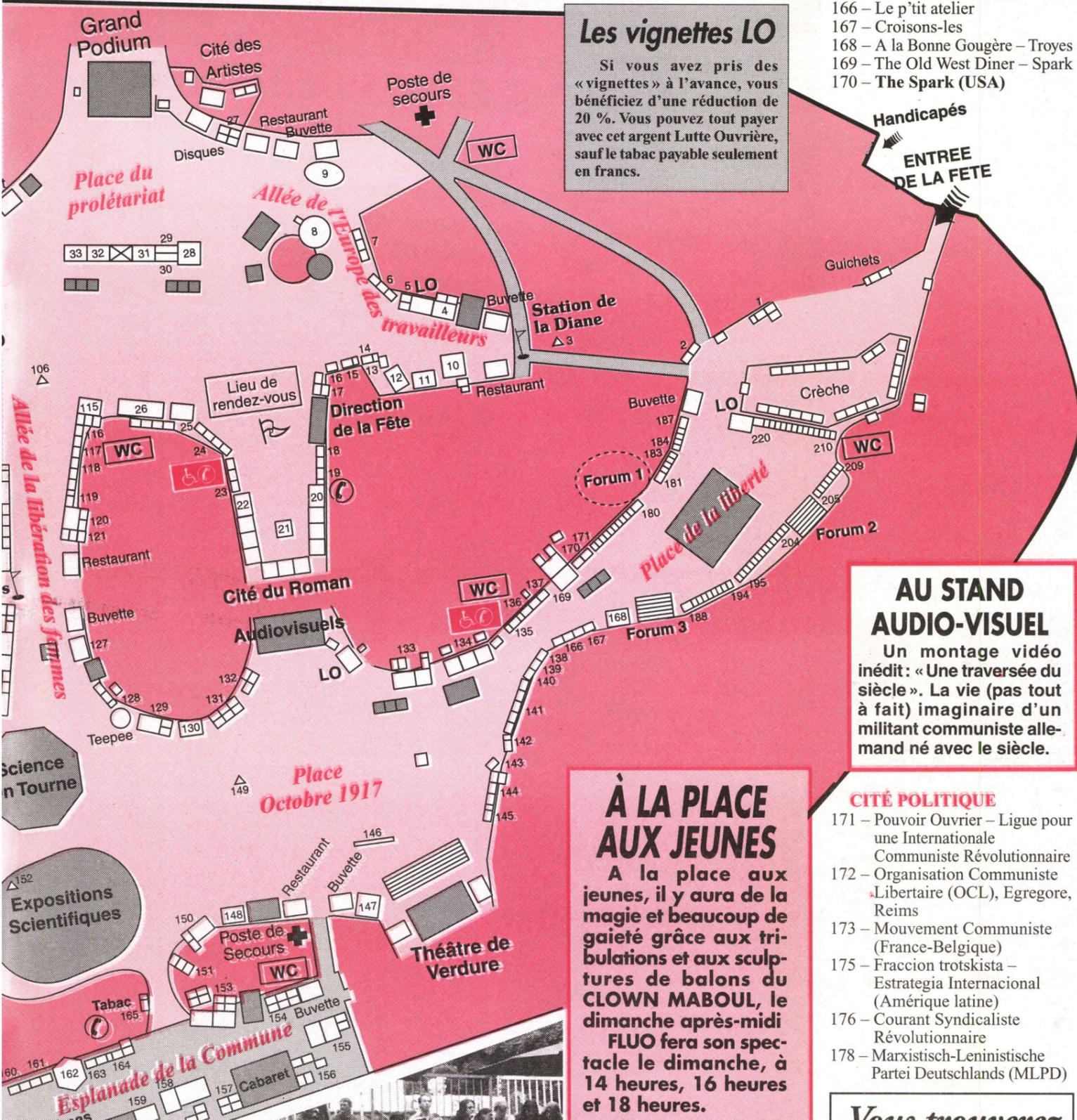
nds de la fête

- 131 - A la Bonne Tarte Normande - Arsenal Cherbourg
- 132 - A la Bonne tripe - CKD Renault Grand Couronne
- 133 - Glaces et fraises - CCP et CNE
- 134 - Spécialités Lyonnaises
- 135 - Y a les boules - Ardennes
- 136 - Artisanat Lyon
- 137 - Chamboule Tout - Creil
- 138 - Rapido - Servair Roissy
- 139 - Palets Rouges - Coca-Cola Grigny
- 140 - Prise de tête
- 141 - Spécialités d'Auvergne
- 142 - Brick à l'oeuf - La Poste Louvre-Paris 18
- 143 - Charlottes - La Poste Louvre-Paris 18
- 144 - Ligue Communiste Révolutionnaire
- 145 - Café Express - ex-Roussel-Uclaf, ex-HMR, Aventis
- 146 - Bowling - La Poste 14^e
- 147 - Billard - La Poste
- 148 - Accueil Lyon
- 149 - Boule Maboule - Ardennes
- 150 - Confit du Sud-Ouest
- 151 - Tir à l'arc - Aventis
- 152 - Cafétéria du Chapiteau Scientifique

ESPLANADE DE LA COMMUNE
153 - Paella Valenciana

- Cabaret**
- 154 - Sepia alegre (Tapas)
 - 155 - Churros y Chocolate - Air France - ADP Le Bourget
 - 156 - Tapas y Sangria - Carnaud Laon
 - 157 - Caramba que Tortilla ! - France Télécom
 - 158 - Crêperie Bretonne
- 159 - Accueil Aquitaine-Midi Pyrénées
160 - Expo Ciné
161 - Ciné-Oie
162 - Ciné-Débats
163 - Entracte
164 - L'huître ouvrière - Hôpital Pontchaillou
165 - Tabac

- 179 - Voie Proletarienne - Partisan
- 180 - Centre d'études et de recherches sur les mouvements trotskystes et révolutionnaires internationaux (CERMTRI)
- 181 - Lotta Comunista (Italie)
- 182 - Workers' Liberty (Grande-Bretagne)
- 183 - Les Amis de la Commune de Paris (1871)
- 184 - Partido Obrero Revolucionario - POR (Bolivie)
- 185 - Maulwurf - Revolutionäre Sozialistinnen (Allemagne)
- 186 - Association AFRICA
- 187 - Socialist Workers Party - SWP (Grande-Bretagne)
- 188 - Centro Studi Pietro Tresso (Italie)
- 189 - Gauche Révolutionnaire - La Commune
- 190 - Unité Internationale des Travailleurs (UIT-QI) - Comité pour l'Internationale Ouvrière (CIO)
- 191 - La Riposte
- 192 - Labour Party Pakistan (Struggle International)
- 193 - Amis de Spartacus
- 194 - Syndicat CNT - R.P.
- 195 - Parti Communiste International (Cahiers Internationalistes et II Programma Comunista)
- 196 - Collectif « Ne Laissons pas faire »
- 197 - MRAP - COSIMAPP (Mumia Abu-Jamal) - Comité de soutien à Leonard Peltier
- 198 - Ras l'Front
- 200 - Socialismo Rivoluzionario (Italie)
- 201 - Marche mondiale des femmes 2000
- 202 - Internationales Komitee der Vierten Internationale - IKVI (Allemagne)
- 203 - Le Proletaire (France et Suisse) - Il Comunista (Italie)
- 204 - ÖDP (Turquie)
- 205 - Coordination 93 de Lutte des Sans-Papiers
- 207 - Jeunes contre le Racisme en Europe (JRE)
- 208 - League for The Revolutionary Party-COFI (États-Unis)
- 209 - Gauche Communiste du PCF - Prométhée
- 213 - Riposte anti-fasciste
- 214 - Réseau No Pasaran
- 215 - Association Populaire d'Entraide - La Voix Populaire
- 216 - Gauche Communiste Libertaire
- 217 - Groupe Spartakus (International Bolshevik Tendency)
- 218 - Battaglia Comunista (Italie)
- 219 - Communist Workers Organisation (Grande-Bretagne)
- 220 - Revolutionary History (Grande-Bretagne)



Les vignettes LO
Si vous avez pris des « vignettes » à l'avance, vous bénéficiez d'une réduction de 20 %. Vous pouvez tout payer avec cet argent Lutte Ouvrière, sauf le tabac payable seulement en francs.

PLACE DE LA LIBERTÉ
166 - Le p'tit atelier
167 - Croisons-les
168 - A la Bonne Gougère - Troyes
169 - The Old West Diner - Spark
170 - The Spark (USA)

AU STAND AUDIO-VISUEL
Un montage vidéo inédit : « Une traversée du siècle ». La vie (pas tout à fait) imaginaire d'un militant communiste allemand né avec le siècle.

À LA PLACE AUX JEUNES
A la place aux jeunes, il y aura de la magie et beaucoup de gaieté grâce aux tribulations et aux sculptures de balons du CLOWN MABOUL, le dimanche après-midi FLUO fera son spectacle le dimanche, à 14 heures, 16 heures et 18 heures.

CITÉ POLITIQUE
171 - Pouvoir Ouvrier - Ligue pour une Internationale Communiste Révolutionnaire
172 - Organisation Communiste Libertaire (OCL), Egregore, Reims
173 - Mouvement Communiste (France-Belgique)
175 - Fraccion trotskista - Estrategia Internacional (Amérique latine)
176 - Courant Syndicaliste Révolutionnaire
178 - Marxistisch-Leninistische Partei Deutschlands (MLPD)

Vous trouverez aussi

- Une crèche pour les tout-petits
- Une « place aux Jeunes » pour les moins petits
- Un petit camping

Il n'y a pas de camping aménagé à proximité de la fête et le camping sauvage est interdit. Alors nous avons prévu un emplacement. Mais attention : nous ne pouvons offrir à l'intérieur de la fête qu'une place limitée et des conditions de confort assez rudimentaires. Et nous souhaitons réserver cette place, dans la mesure du possible, à ceux qui viennent de loin...

SORTIE PROVISOIRE

Lorsque vous entrez dans la fête, le coupon du jour de votre carte est ramassé par nos camarades des entrées. Quand vous voulez sortir provisoirement de la fête, demandez-leur le tampon sur le poignet pour que vous puissiez rentrer de nouveau en la présente.

Si nous faisons notre fête une fois par an, les habitants de Presles y vivent tous les jours et cela fait plusieurs années qu'ils acceptent de nous accueillir. Aussi, lorsque vous serez amenés à circuler aux alentours de la fête, respectez les propriétés, les clôtures, les interdictions de stationner. Aidez-nous à faire apprécier notre fête.



CHIENNE DE FÊTE

Rien n'est prévu dans la fête pour les chiens, pas même un caniveau, et tout le monde doit quand même pouvoir s'asseoir sur les pelouses.

Alors, propriétaires de chiens, merci de surveiller l'animal de près... Et puis, pour que la fête reste la fête, les pitbulls et autres chiens d'attaque, même muselés, ne peuvent être admis dans l'enceinte de la fête

DES ANNÉES DE LUTTE OUVRIÈRE
Au stand « Lutte Ouvrière, toute la collection », place Octobre 1917, vous pourrez consulter notre hebdomadaire depuis 1968, et même la Voix Ouvrière depuis 1963. Un « journal de l'année » regroupe des articles choisis par année. Un répertoire des articles est disponible aussi dans le stand.

SOUS LE CHAPITEAU SCIENTIFIQUE

Sous le chapiteau, vous trouverez une librairie consacrée aux sciences, un espace réservé aux débats avec des personnalités, une cafétéria, un planétarium et bien sûr des expositions.

Expositions

- « De la magie vers la science, une histoire de la médecine »
- « Plantes alimentaires et évolution des sociétés »
- « Faut-il avoir peur des clones ? »
- « L'homéopathie : pilules de sucre et poule aux œufs d'or »
- « De l'astrologie à l'astronomie »

Au planétarium

- « Planètes, étoiles et galaxies : l'évolution de l'Univers »

Débats

Nous pouvons déjà annoncer :

- Samedi 10 juin

15 h 30 : **Nicolas Prantzos**, astrophysicien : « Où en est-on de la recherche de la vie extra-terrestre ? »

18 heures : **Agnès Langlade**, médecin anesthésiste-réanimateur (Hôpital Tenon, Paris) : « La douleur, une expérience universelle ».

19 h 30 : **Guillaume Lecointre**, phylogénéticien, chercheur au Muséum d'histoire naturelle de Paris : « Intrusions spiritualistes et impostures intellectuelles en sciences ».

21 heures : **Philippe Zarka**, astrophysicien à l'Observatoire de Paris, à Meudon : « La découverte de planètes hors du système solaire ».

- Dimanche 11 juin

11 h 30 : **Marc Peschanski**, chercheur à l'INSERM : « Les thérapies géniques : de l'espoir à la course au fric ».

13 h 30 : **Denise Hodara**, pédiatre, médecin des hôpitaux : « La listériose et la maladie de la vache folle sont-elles des maladies nouvelles ? »

16 heures : **Léonard Ginsburg**, paléontologue du Muséum d'histoire naturelle de Paris : « Vie et mort des espèces vivantes ».

17 h 30 : **Michel Biard**, à l'AFAN, et **Pierre Bodu**, archéologue du CNRS, feront une démonstration sur l'évolution des outils en pierre taillée aux différentes périodes de la préhistoire.

19 heures : **Robert Kandel**, climatologue, directeur de recherche au CNRS : « Quel climat pour le XXI^e siècle ? »

20 h 30 : **James Ritter**, historien des sciences : « Les origines de la science ».

- Lundi 12 juin

13 h 30 : **Hervé Cottin**, chimiste, enseignant-chercheur à l'université de Paris-XII : « Les origines de la vie ».

16 heures : **Arkan Simaan**, professeur de physique, et **Joëlle Fontaine**, professeur d'histoire, co-auteurs d'un livre sur le sujet : « L'image du monde, des Babyloniens à Newton : les combats de la science face aux croyances ».

SCIENCE, ON TOURNE

(spectacle audiovisuel tournant)

« Des singes aux hommes » (45 minutes de spectacle audiovisuel retraçant l'histoire des origines de l'humanité)

DEUX CINÉMAS PERMANENTS

A la fête se trouvent deux cinémas, auxquels la carte d'entrée donne accès.

A l'affiche :

- « The Big One », de Michael Moore (VO)
- « Ressources humaines », de Laurent Cantet
- « Charbons ardents », de Jean-Michel Carré
- « Haut les cœurs », de Solveig Anspach
- « Buena Vista Social Club », de Wim Wenders (VO)
- « Mobutu, roi du Zaïre », de Thierry Michel

- « Le Bleu des villes », de Stéphane Brizé
- « Kaddosh », de Amos Gitai (VO)
- « Voyages », de Emmanuel Finkiel
- « Aller vers le soleil » de Yesim Ustaoglu (VO)
- « Ma petite entreprise » de Pierre Jolivet
- « Qui plume la lune » de Christine Carrière
- « Quatre jours en septembre », de Bruno Baretto (VO)
- « Garage Olimpo », de Marco Bechis (VO)
- « Fish and Chips », de Damien O'Donnel

Des débats avec des écrivains, historiens, auteurs et des réalisateurs

Ont d'ores et déjà annoncé leur présence à la fête pour animer des débats :

Farid BOUDJELLAL (auteur de B.D.)

Jean-Michel CARRÉ (auteur de Charbons ardents. Construction d'une utopie)

Colette CHAMBELLAND (auteur de Pierre Monatte, une autre voix syndicaliste)

Francis CHRISTOPHE (auteur de Total, entre marée noire et blanchiment)

Annie ERNAUX (auteur de La vie extérieure, L'événement)

Jean-Paul GOUTEUX (auteur de La France et le Rwanda, Le Monde un contre-pouvoir ?)

Fariba HACHTROUDI (auteur de Iran, les rives du sang)

La Compagnie JOLIE MÔME

Jean-Michel KRIVINE (qui fera chanter des chants révolutionnaires)

Des organisatrices de la MARCHÉ DES FEMMES

Des auteurs de Polars (dont Didier DAENINCKX, Francis ZAMPONI, Ricardo MONTSERRAT)

Maurice RAJSFUS

Danièle et Pierre ROY (auteurs d'un ouvrage sur les monuments aux morts pacifistes en France)

Benjamin SEHENE (auteur de Le piège ethnique)

Fritz VILMAR (coauteur de La face cachée de l'unification allemande)

Martin WINCKLER (auteur de La maladie de Sachs et En soignant, en écrivant)

Julia WRIGHT avec des membres du Comité de soutien international à Mumia Abu Jamal



DES FORUMS ET DES DÉBATS

Des forums de discussion ont lieu en permanence, tant à notre initiative qu'à celle des groupes politiques, de France et de différents pays, participant à la fête. La liste sera disponible sur place. Samedi et dimanche, deux débats LO-LCR sont également programmés, ainsi qu'un débat LO-Gauche Communiste.

POUR VOUS RENDRE À LA FÊTE

Depuis Paris EN CARS

Un service de cars gratuits fonctionnera en permanence entre Paris-Porte de la Chapelle et la fête (départs toutes les 20 minutes). Les départs de la Porte de la Chapelle auront lieu :

- le samedi de 11 heures à 23 heures
- le dimanche de 8 heures à 22 heures
- le lundi de 8 heures à 20 heures

EN TRAIN

Prendre le train (payant) gare du Nord, direction Persan-Beaumont par Montsoult - Maffliers, arrêt Presles (la gare est à 900 mètres de la fête)

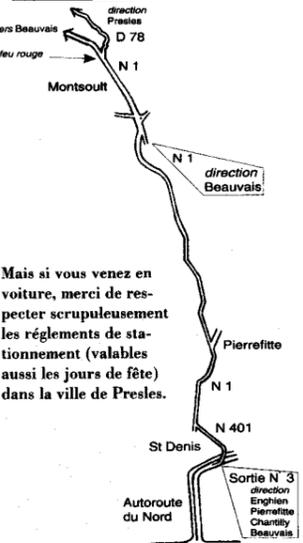
Et des autres villes

De nombreux départs collectifs, en car ou en train, sont organisés. Voici les rendez-vous communiqués par nos camarades locaux :

NORD

- DUNKERQUE : samedi, 7 h 45 place Jean-Bart ; dimanche, 5 h 45 place Jean-Bart.
- LILLE : samedi, 6 heures et

FÊTE



Mais si vous venez en voiture, merci de respecter scrupuleusement les règlements de stationnement (valables aussi les jours de fête) dans la ville de Presles.

9 heures, métro Porte-d'Arras ; dimanche, 7 heures, métro Porte-d'Arras.

Fourmies : dimanche, 7 heures, gare SNCF.

Laon : dimanche, 8 heures, gare SNCF.

CHAMPAGNE

• REIMS : samedi, 7 h 15, parking Clairmarais (derrière la gare SNCF).

AUVERGNE

• CLERMONT-FERRAND : samedi, 7 heures, gare routière.

PAYS DE LOIRE

• ANGERS : samedi 7 heures, place de La Rochefoucault.

• LE MANS : samedi, 8 heures, place des Jacobins (devant le jet d'eau).

• NANTES : samedi 7 heures, Haluchère.

• SAINT-NAZAIRE : samedi, 6 heures, parking de la gare SNCF.

POITOU-CHARENTE

• POITIERS : samedi 6 heures, aux Arènes.

• CHATELLERAULT : samedi 6 h 30, devant la mairie.

CENTRE

• TOURS : samedi, 7 h 45, gare routière.

• LIMOGES : samedi, 5 heures, parking devant le parc des Expositions.

• VIERZON : samedi, 7 h 15, parking du Stade R. H. Barran.

• BOURGES : samedi, 6 heures, parking du Centre nautique.

• ORLÉANS : samedi 8 heures, centre commercial, rue Emile-Zola.

• NEVERS : samedi 5 h 30, parking de la Maison de l'Agriculture.

• MONTARGIS : samedi 7 h 10, place du Pâtis, devant La Poste.

• BRETAGNE

• RENNES : samedi, 7 h 30,

parking piscine Bréquigny. Brest : samedi, 4 heures, gare SNCF.

• SAINT-BRIEUC : samedi, 6 heures, place de la Liberté.

RHONE-ALPES

• LYON : samedi, 5 h 30, angle boulevard Ambroise-Paré et rue Laënnec, Lyon 8^e.

• GRENOBLE : permanence mardi 30 mai, de 18 à 20 heures, salle 200, maison des Associations, rue Berthe-de-Boissieu

• BESANÇON : samedi, 7 heures, place Battant

• BELFORT : permanence samedi 3 juin de 17 heures à 19 heures, brasserie « The Lord », avenue Jean-Jaurès. En face du marché du dimanche matin.

• MONTBÉLIARD : renseignements le samedi 3 juin, de 10 h 30 à 11 h 30, galerie marchande des Hexagones.

• MULHOUSE : permanence les mercredi 7 et jeudi 8 juin de 18 heures à 19 heures, café « le New-York », à l'angle de la rue Aristide-Briand et de la place du Marché.

• NANCY : Renseignements tél. au 03 83 28 49 75.

• METZ : Renseignements tél. au 03 87 32 84 61.

• STRASBOURG : départ en train le samedi-matin, retour le lundi en soirée. Renseignements : vendredi 2 juin, mardi 6 juin et vendredi 9 juin de 18 heures à 19 heures au restaurant « A la hache », 11, rue de la Douane. Tél. 03 88 32 34 32.

EN VOITURE :

Prendre l'autoroute A1 à partir de Paris-Porte de la Chapelle, puis la N1 direction Pierrefitte et Beauvais, jusqu'à Presles. ATTENTION, la circulation est difficile dans Presles, et le stationnement unilatéral est impératif, même le week-end, les autorités faisant procéder à l'enlèvement du véhicule.

SNCF

LES CHEMINOTS EN LUTTE CONTRE LA DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Des mouvements se poursuivent à la SNCF, dans différentes régions comme Marseille, Nantes ou Nevers, certains depuis plus d'une semaine, motivés pour la plupart par les nouveaux roulements proposés par la direction de l'entreprise.

Ces roulements signifient, si les cheminots laissent faire, une importante dégradation des conditions de travail. Gallois, président de la SNCF, avec derrière lui le ministre PCF Jean-Claude Gayssot et le gouvernement, poursuivent une politique d'augmentation de la productivité, de la flexibilité des horaires, de blocage des salaires, accompagnée de peu d'embauches au statut cheminot et de la multiplication des contrats à temps partiel, de contrats précaires et d'emplois-jeunes. Or, sans embauches conséquentes, établir des roulements conciliables avec une vie de famille, par exemple, devient souvent impossible. La situation est encore aggravée par l'application de la loi Aubry sur les 35 heures, sans les embauches qui devraient normalement les accompagner. Pas étonnant que les roulants refusent de faire les frais de cette politique systématique qui se mène contre eux et finalement contre l'ensemble des travailleurs du rail.

Au moment même où démarraient les premiers conflits sur certaines grandes lignes, sur le trafic régional, sur le réseau Paris-Nord, sur le RER D, pour n'en citer que quelques-uns, le lundi 22 mai, s'ouvrait le 38^e congrès de la fédération CGT des cheminots. Placé sous le signe d'un syndicalisme de « proposition » et non plus de lutte de classe, ce congrès a largement approuvé la politique menée par la CGT et en particulier, l'accord sur la loi Aubry, signé en commun avec la CFDT, et responsable au même moment de la plupart des conflits en

cours. La signature de l'accord a été approuvée par 76% des participants. Didier Le Reste, le successeur de Bernard Thibault à la tête de la fédération cheminote, a déclaré : « Nous invitons à transformer ensemble les orientations du cadrage national en dispositions concrètes pour les cheminots dans les établissements ». Mais les « dispositions concrètes » en question, dans la plupart des établissements, sont défavorables aux cheminots et vécues comme telles. Quant à « transformer ensemble », ou simplement à user de l'influence nationale de la CGT pour œuvrer à coordonner les mouvements en cours, il n'en a été question à aucun moment.

Dans ces conditions, la CGT qui cherche les moyens d'arrêter ce qu'elle appelle « la détérioration de la vie syndicale » risque de continuer à décourager ceux qui lui faisaient et qui lui font confiance. Les résultats des dernières élections professionnelles, à l'issue desquelles elle a perdu autour de 12% chez les roulants et dans les secteurs sédentaires de l'Équipement, ont été un désaveu de sa politique, mais un désaveu qu'elle ne veut pas entendre. Reste à savoir si l'ensemble des cheminots, les sympathisants de la CGT, voire ses adhérents et ses militants, attendront qu'elle retrouve l'ouïe pour dire « non » aux menées de la direction. En tout cas, à l'occasion de la mise en place de ces nouveaux roulements d'été, ils viennent de montrer qu'il n'en était pas vraiment question.

L.P.

SNCF
Limoges

UNE SEMAINE DE GRÈVE DES AGENTS DE CONDUITE

La grève a été proposée à Limoges par la CGT et la FGAAC contre les nouveaux roulements applicables dès le 28 mai.

Ces roulements prévoyaient la suppression de certaines périodes d'astreinte au travail (les « réserves »), en 3x8, destinées à pallier les éventuelles défaillances humaines ou techniques afin d'assurer la continuité du service. Mijotés par la direction, ils signifiaient également une aggravation des condi-

tions de travail, avec des tournées plus longues, des trains plus nombreux à conduire entre deux repos. A effectif et matériel constants, la charge de travail a déjà augmenté de 9% et la direction voudrait qu'on « s'adapte à la charge de travail »...

Votée au départ par une assemblée d'une trentaine de personnes, la grève a été suivie à plus de 90% à Limoges et à Brive et, à partir du lundi 22 mai, reconduite chaque jour par des assemblées de 100 à 150 grévistes.

Jeudi 25 mai, nous avons occupé le PRCI, poste stratégique qui commande le trafic. La direction refusant de négocier, nous avons libéré le PRCI. La direction refusant toujours de négocier, nous avons alors bloqué le trafic en occupant les voies. Les voyageurs venaient aux nouvelles, quelques-uns en colère mais beaucoup pour connaître les raisons de la grève. Nombre d'entre eux connaissaient les problèmes de manque de personnel dans les services publics. Les grévistes, mais aussi certains voyageurs, prenaient à partie les cadres, flanqués d'un huissier.

En fin de soirée, nous avons levé le camp. Et il a fallu encore deux jours et demi de grève pour que le directeur débloque un stage de formation pour 9 conducteurs et 3 cadres. Quant aux réserves, elles sont remises dans les roulements mais restent à rediscuter à chaque changement de service, ce qui n'est pas satisfaisant. Les conditions de travail, et en particulier les journées les plus dures, seront revues ainsi que les primes.

Dimanche matin 28 mai, la grande majorité de l'assemblée votait la reprise du travail avec le sentiment de ne pas avoir tout obtenu mais d'avoir quand même gagné neuf embauches.

Bien des questions ont été discutées durant ces journées, en particulier la dispersion des grèves de roulants qui s'échelonnent depuis des semaines alors qu'elles portent sur les mêmes revendications.

Correspondant L.O.



Déjà en 1998 - Depuis, les conditions de travail ne cessent de se dégrader.

SNIG
Wittelsheim

BOÎTE POURRIE

Il y a des entreprises qui ont des ateliers en mauvais état, mais il y en a qui battent des records. C'est le cas de la société SNIG Wittelsheim près de Mulhouse, qui emploie 150 personnes dans son atelier de tuyauterie-chaudronnerie.

L'état de l'atelier n'était pas brillant auparavant mais depuis la tempête de décembre, une importante partie des tôles du bardage qui constitue les murs du bâtiment s'est envolée et c'est dans cet état depuis lors. Lorsqu'il y a du vent, cela souffle autant à l'intérieur que dehors. La toiture est une véritable passoire, un hublot s'est envolé. Par temps de pluie, il

rentre de l'eau partout. Par endroits cela coule à flots, même dans les vestiaires, jusque dans les placards où nous rangeons nos affaires personnelles. Il se forme des flaques partout, les câbles d'alimentation des postes à souder en 380 volts baignent dedans. L'eau ruisselle sur les coffrets électriques. Le disjoncteur central a déjà sauté plusieurs fois, arrêtant tout l'atelier. On risque de s'électrocuter en marchant dans une flaque d'eau ou en manipulant une prise de poste à souder ou celle d'une meuleuse.

L'atelier a fonctionné dans cet état tout l'hiver. Il y fai-

sait six degrés en dessous de zéro ! Il y a eu des plaintes du personnel auprès de l'inspecteur du travail, mais sans résultat. Le directeur, petit par la taille mais grand par l'avare, s'obstine à nous faire produire comme cela et refuse tout investissement alors que ce taudis mérite tout simplement d'être fermé. La SNIG est pourtant une société d'environ 800 personnes, elle a des filiales à l'étranger, et fait elle-même partie d'un groupe... mais apparemment, pour ce patron, un franc dépensé pour nos conditions de vie et de travail, c'est un franc perdu !

Crédit Agricole
Sud Rhône-Alpes

SEPT JOURS DE GRÈVE

Les salariés du Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes (qui regroupe les départements de l'Isère, de l'Ardèche et de la Drôme) ont fait sept jours de grève à une écrasante majorité, du mardi 16 mai au mercredi 24 mai, ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps.

Le Crédit Agricole est engagé depuis plusieurs années dans des opérations de restructuration dont le but est de rentabiliser, de dégager un maximum de profits. D'ailleurs, d'un point de vue patronal, cela marche, puisque pour l'exercice 1999 le résultat net était de 15,5 milliards de francs, en hausse de 26%.

Tout cela se fait sur le dos du personnel. La première étape a été la constitution de Sud Rhône-Alpes (SRA) par la fusion des caisses

régionales de l'Ardèche, de la Drôme et de l'Isère. Cette fusion s'est accompagnée de redéfinitions des postes avec charges de travail à la hausse et, peu à peu, de suppressions d'effectifs. Ainsi, depuis cette opération, ce sont 350 emplois qui ont été supprimés sur l'ensemble des trois départements.

L'accord national sur la réduction du temps de travail (RTT), signé fin 1999 par la majorité des organisations syndicales (à l'exception de la CGT et de la CFTC), fut

l'occasion pour la direction d'enfoncer le clou. En effet, cet accord met en place l'annualisation du temps de travail. Des jours de «repos» supplémentaires sont accordés, mais aucune embauche n'est prévue, bien au contraire le non-remplacement des départs est toujours à l'ordre du jour. Alors, que peuvent bien signifier ces jours de «repos» en plus, alors que les objectifs à réaliser demandent à chaque employé de plus en plus de temps, avec un effectif qui fond peu à peu? L'accord national renvoie à des négociations caisse par caisse (qui ont commencé début janvier 2000 pour SRA) et là aussi l'acceptation de cette procédure par les syndicats met les sala-

riés en moins bonne position sur le plan du rapport de force.

Bien évidemment la direction SRA s'appuie sur l'accord national, favorable à ses intérêts. D'ailleurs le directeur de la caisse Sud Rhône-Alpes n'est autre qu'un des négociateurs de l'accord national (du côté de la direction, bien sûr). Et il n'a pas deux visages. C'est ainsi qu'il annonce, sur SRA, dans les années à venir, 318 nouvelles suppressions de postes, qu'il prévoit de recourir de plus en plus aux CDD et qu'il propose des objectifs par service et par salarié revus à la hausse. Les syndicats semblent prétendre que le directeur local ne jouerait pas le jeu et n'appliquerait pas l'accord national. En tout cas, depuis plusieurs semaines le mécontentement augmentait dans les services. Il faut dire que chacun croule sous la charge de travail, sous la pression des cadres qui mettent en avant des objectifs personnalisés impossibles à réaliser dans le cadre des horaires prévus.

A l'exception de la CFTC, l'ensemble des organisations syndicales, réunies dans une intersyndicale, ont donc appelé à la grève, sentant le mécontentement grandir. Le personnel n'a pas bien mesuré, sur le coup, les conséquences néfastes de l'accord national. Par contre il devenait difficile de justifier sa mise en application. A partir du 16 mai la grève fut donc massive, à la fois dans les agences dont le personnel est très mobilisé, mais aussi sur les sites administratifs. Au-delà de la plate-forme revendicative de l'intersyndicale, très détaillée et riche de nombreux points, c'est un véritable ras-le-bol qui s'exprimait, ce qui tenait le plus à cœur aux grévistes étant l'exigence d'embauches massives.

Chaque jour ont eu lieu des assemblées et des manifestations regroupant des centaines de grévistes des trois départements. Une fois c'était à Valence puis à Grenoble, ensuite à Privas.

Ainsi à Grenoble, mardi 23 mai, plusieurs centaines de grévistes se retrouvèrent au siège, dans une ambiance pétaradante et bruyante. La manifestation se rendait ensuite au journal le *Dauphiné Libéré* dont les comptes rendus faisaient la part trop belle à la direction. Puis tout le monde se dirigea à la gare SNCF pour bloquer un train.

Mercredi 24 mai, les grévistes se retrouvèrent à Valence, toujours aussi nombreux. Les dirigeants syndicaux nous apprenent que le directeur avait accepté de négocier la veille au soir. Ils nous firent la lecture d'un protocole d'accord contenant quelques concessions: 160 embauches de CDI pour la période juin 1999-septembre 2002, avec priorité pour les CDD: une prime de 1 000 F annuelle. La réaction des grévistes montrait que cela leur semblait bien insuffisant, notamment par rapport aux embauches nécessaires. Deux organisations syndicales (CGC et SNIACAM), faisant partie de l'intersyndicale, annonçaient, sous les sifflets, qu'elles allaient signer cet accord. La CGT et la CFDT proposaient de continuer la grève. Un vote à bulletins secrets était organisé qui donnait un résultat très clair: 71% des grévistes étaient pour continuer la grève.

Mais un quart d'heure après, la CGT et la CFDT venaient annoncer qu'il n'était plus possible de continuer la grève... car deux organisations syndicales venaient juste de signer le protocole et que la direction arrêta toute négociation. Ce lâchage syndical, puis ce revirement laissaient les travailleurs désespérés et amers. Le travail reprenait le lendemain. L'idée qu'à la prochaine grève, il faudra que les grévistes se donnent les moyens de diriger eux-mêmes la grève fait son chemin. En tout cas, les salariés, et c'est malgré tout ce qui domine, ont le sentiment d'avoir marqué des points face à la direction. Désormais il faut compter avec eux!

Cotelle
Rillieux - Rhône

EN GRÈVE POUR LES 35 HEURES

Jeudi 25 mai, la quasi-totalité des ouvriers de l'usine Cotelle de Rillieux, près de Lyon, a décidé la grève reconductible contre le projet de réduction du temps de travail de la direction.

Cette usine qui conditionne de l'eau de Javel et de la «Soupline» emploie un peu plus de 200 personnes à Rillieux. Elle fait partie du groupe Colgate-Palmolive qui a réalisé 937 millions de dollars de bénéfices en 1999.

A Cotelle, les salaires sont bloqués pour la troisième année consécutive sous prétexte de passage aux 35 heures, et les effectifs n'ont pas cessé de diminuer, notamment avec un plan de 35 suppressions d'emplois dans les ateliers en 1998.

Aussi, malgré l'automatisation, la charge de travail augmente et les conditions de travail se dégradent. La direction a affirmé haut et fort que le passage aux 35 heures ne devait rien lui coûter, et a proposé de retirer les pauses du

temps de travail, ou bien d'instaurer une pause tournante pendant laquelle un travailleur s'occuperait, en plus de ses machines, de celles d'un autre travailleur parti en pause. Elle propose cinq créations d'emplois alors qu'une baisse de 38 heures à 35 heures correspond à 17 emplois supplémentaires.

Aussi l'appel de la CGT à faire grève pour un bon accord de réduction du temps de travail a été suivi quasi unanimement par les ouvriers, et

la grève a été reconduite pour le vendredi, puis pour le lundi. Lundi 29 mai, la direction a maintenu ses positions, ce qui a décidé la CFDT à se joindre au mouvement, et l'ensemble des grévistes présents a décidé la grève jusqu'au lundi suivant, en raison du pont de l'Ascension.

Nous sommes bien décidés à nous faire respecter et à obliger la direction à reculer.

Correspondant LO

Les travailleurs de Cotelle lors de la grève de 1996.



RATP-Bus (Région parisienne) LE «NON» DES CONDUCTEURS À LA RTT - ENTOURLOUPE

Le 30 mai, la direction de la RATP, avec l'accord de tous les syndicats sauf FO, a soumis à consultation son projet «d'Aménagement et de Réduction du Temps de Travail» pour les conducteurs de bus (machinistes). Le projet de la direction a été rejeté par 59,3% des agents concernés avec une participation de 69% (plus importante qu'aux élections professionnelles); ceci représente 4 197 votes contre et 2 882 pour. L'effectif total des machinistes est de 10 504 agents.

La direction et les syndicats avaient obtenu le 2 juillet 1999 à un accord sur «les principes communs de négociation», texte signé par la CGT bus et ouvriers, la CFDT et les Autonomes, mais rejeté notamment par la CGT métro et encadrement. La CGT bus justifiait sa signature par le fait que cela permettait d'ouvrir les négociations sur la réduction du temps de travail, qu'elle avait réussi à faire entrer dans le texte la référence à la loi Aubry et que la RATP s'engageait à porter les effectifs de l'entreprise à 40 000 agents, soit 1 320 de plus qu'actuellement. Or c'est très insuffi-

sant pour pouvoir réellement baisser le temps de travail, alors que dans de nombreux endroits on souffre déjà d'un manque chronique d'effectif. Au seul réseau bus, la CGT chiffrait à 1 000 le nombre de création d'emplois nécessaires pour fonctionner normalement. Par ailleurs, le texte signé parlait de modération salariale, évoquait le service minimum en cas de grève et découpait les négociations ultérieures par métier.

Depuis la rentrée 1999, donc, des négociations se sont engagées dans chaque métier et notamment aux bus pour celui des machinistes. Et le 5 mai dernier la direction présentait son ultime projet, à soumettre à la consultation des machinistes, en disant que ce serait cela ou rien.

Ce projet proposait 8 repos en plus dans l'année (soit 112), une baisse de 22 minutes de la moyenne journalière de travail en juin et septembre, et d'autres mesures, notamment certaines recouvrant en réalité la modération salariale. Cet accord était présenté comme une étape vers les 121 repos réclamés par les syndicats.

En lisant le projet de la direc-

tion, beaucoup de travailleurs avaient noté le flou artistique entretenu sur les mesures dites transversales.

L'opposition très marquée de FO et le revirement des Autonomes, d'abord favorables puis devenus opposés, ont aussi conforté le «non». Quant à la CGT bus, sa position favorable à l'accord, ne s'est pas franchement

fait sentir du fait que bien des militants étaient contre ce projet. En fait seule la CFDT et les Indépendants ont fait une campagne franchement favorable au projet.

En organisant cette consultation du personnel, la direction exerçait en fait un chantage: «mon projet ou rien» et escomptait faire avaliser ses mesures modifiant l'organisation du travail en sa

faveur. C'est un échec pour elle et un désaveu de la politique de signature de la CGT bus (premier syndicat aux élections professionnelles). Les machinistes se réjouissent d'avoir infligé un camouflet à la direction: dans 11 dépôts sur 23, le «non» dépasse 70% et atteint même 88%.

Bien sûr, la direction va revenir à la charge pour faire passer autrement ses mauvais coups. Pour l'embauche nécessaire et une amélioration de nos conditions de travail, il faudra nous battre.

Correspondant LO

LE CEA JOUE LES BRISEURS DE GRÈVE

A en croire la direction du Commissariat à l'Energie Atomique (CEA), celle-ci refuserait de s'immiscer dans les «relations sociales» au sein des entreprises de sous-traitance. Il a suffi de mouvements de grève dans les entreprises de nettoyage et de restauration pour que le CEA jette le masque.

En application de la loi Aubry, le CEA n'embauche que le minimum nécessaire à la sécurité, ferme le centre de Saclay 12 jours par an, et accorde aux agents 12 autres jours de RTT. C'est donc le même nombre de jours que revendiquent les salariés des entreprises extérieures... et qu'ont obtenu ceux de deux des entreprises de nettoyage employées sur le site. Les autres revendications portent sur l'égalité salariale pour les nouveaux embauchés et sur la titularisation des emplois précaires. Du côté de SIN & STES (nettoyage), et de la restauration (Eurest, Score

Services), le refus des directions a conduit les salariés à se mettre en grève.

Chez SIN & STES, la grève est entrée dans sa troisième semaine. Le patron bloque toute négociation et multiplie les provocations. Tout cela avec la complicité active du CEA qui donne des autorisations d'accès aux briseurs de grève, même au-delà des horaires collectifs de travail. Côté restauration, les syndicats CGT et CFDT du CEA, en soutien aux grévistes, ont appelé la semaine dernière au boycott des restaurants... ce que la direction du CEA-Saclay a tenté de briser en incitant les agents à déjeuner dans les restaurants, en grève, à coup de messages diffusés sur tout le site et en jouant les grooms aux portes. Mais la grève a au moins permis aux salariés d'un des restaurants de voir leur patron faire la plonge en blouse blanche!

Plus personne ne peut croire

que le CEA se contente de ses «obligations contractuelles» vis-à-vis des entreprises de sous-traitance! A moins que les contrats stipulent que le CEA doit contribuer activement à briser les grèves?

De plus, face aux grèves sur les centres de Saclay et de Fontenay-aux-Roses, le CEA fait tout pour entraver l'action syndicale des délégués des entreprises extérieures. Selon ces nouvelles règles, édictées par le CEA en pleine grève chez SIN & STES, les syndicalistes des entreprises de sous-traitance ne pourraient entrer sur un site du CEA et rencontrer les salariés que sur demande... de leur patron! Encore une façon, sans doute, pour le CEA de ne pas intervenir dans les conflits sociaux!

A l'heure où nous écrivons, la grève du nettoyage est reconduite sur Saclay pour le 13^e jour et à Fontenay-aux-Roses pour le 6^e jour.



RENNES: UN PATRON QUI EN PROFITE

Nous sommes des jeunes employées du magasin CASA (ameublement et bibelots) à Rennes. Depuis mars 2000, date de début d'installation du magasin, plus de 10 employées recrutées pour des emplois en contrat à durée indéterminée n'y travaillent plus. La moitié d'entre elles se sont fait renvoyer avant la fin des deux mois de leur période d'essai.

Les autres ont préféré partir d'elles-mêmes devant les brimades et les conditions de travail pénibles.

Nous avons été recrutées en contrat à durée indéterminée pour installer le magasin avec

promesse de pouvoir rester ensuite. En fait, nous avons l'impression que le patron a utilisé notre période pour nous employer pour un travail temporaire sans avoir à payer les primes de précarité.

Quant aux horaires de travail, si la base était de 35 heures hebdomadaires, payées 35 au SMIC, c'était sans compter les heures supplémentaires selon les désirs immédiats du patron, et payées 110% seulement jusqu'à 38 heures (merci la loi Aubry) au lieu de 125%.

C'est donc tout bénéfice pour le patron qui a pu ainsi profiter d'une main-d'œuvre jeune,

bon marché, et d'autant plus corvéable qu'il y avait promesse d'embauche au bout de deux mois. C'est révoltant, mais légal et très intéressant pour l'employeur. Voilà encore une preuve que les lois sont vraiment faites pour les patrons qui savent utiliser le chômage et la précarité et nous mener en bateau.

Nous souhaitons dénoncer ces pratiques dont nous avons été les victimes. Nous ne sommes pas les seules et il n'est pas certain que les travailleurs continuent longtemps à accepter la loi des patrons!

Rennes, le 29 mai 2000

Dans le Val-de-Marne

TROIS SYNDICALISTES MIS EN EXAMEN

Trois militants de la CGT et du Sud-CRC du Centre Hospitalier Esquirol, à Saint-Maurice, dans le Val-de-Marne, ont été mis en examen le mardi 18 avril dernier par un juge d'instruction.

C'est le dépôt d'une plainte par le Syndicat national des cadres hospitaliers, syndicat auquel adhère la majorité des directeurs d'hôpitaux publics en France, qui est à l'origine de cette mise en examen.

Le 26 juin 1998, plusieurs centaines de salariés de l'hôpital avaient en effet envahi la salle où se tenait un Conseil d'administration de l'établissement, pour réclamer l'embauche de contractuels et sur le problème des modalités de départ en congés

bonifiés pour les personnels des DOM. Le directeur de l'hôpital avait alors demandé dans la foulée à son syndicat, le SNCH, d'engager une procédure pour «séquestration»: un règlement de comptes par justice interposée.

Les syndicats CGT et Sud-CRC d'Esquirol ont créé un comité de soutien à ces trois militants et dénoncent la «criminalisation» de l'activité syndicale. Une pétition a été lancée qui a déjà recueilli plusieurs milliers de signatures de salariés, de sections syndicales et de personnalités pour exiger l'arrêt de toute poursuite contre ces trois militants.

Lutte Ouvrière s'associe bien sûr à cette protestation.

Marseille

LES CRS À L'ASSAUT... DES « TATAS »

Il était midi, mardi 23 mai. Devant la mairie de Marseille, face au Vieux Port, sous un chaud soleil, 200 « tatas » étaient attaquées par les CRS. En apprenant la nouvelle, tous les Marseillais ont été choqués car tous connaissent les « tatas », surnom affectueux donné à celles qui assurent le service dans les écoles et la surveillance des cantines scolaires.

La grève des « tatas »

Il y avait déjà plus de dix jours que les « tatas », agents de service des écoles, faisaient grève de 11 heures à 14 heures. Plus de 100 cantines furent fermées sur les 317 cantines scolaires de la ville où chaque midi 47 000 petits Marseillais prennent leur repas, soit les deux tiers des écoliers. Les parents et les instituteurs les soutenaient. Les parents s'arrangeaient entre eux pour garder les enfants. Dans deux écoles, les parents ont organisé des pique-nique en soutien à la grève.

La Ville de Marseille a, pour quota de surveillance des cantines, un adulte pour faire manger trente enfants en maternelle et un pour soixante dans le primaire. De l'avis unanime, c'est tout à fait insuffisant. La mairie se défend en disant que le per-

sonnel est complété par des CES, des emplois-jeunes, des vacataires de la CAF.

Mais en fait les « tatas » n'arrêtent pas de courir : elles doivent faire tout le ménage de l'école, aider les institutrices, surveiller la cantine, c'est-à-dire couper la viande des enfants, leur apprendre à se servir, non de leurs doigts, mais d'un couteau et d'une fourchette, essayer de faire le calme, de vérifier que chacun est servi et a mangé, nettoyer les dégâts, surveiller la sieste.

Et elles ne sont pas assez nombreuses pour tout cela.

Par exemple, dans une école du centre ville, il y a en principe sept postes et demi. Il est arrivé que quatre soient absentes sans être remplacées. D'ailleurs l'une est en longue maladie et n'est pas remplacée. Elles doivent assurer le travail pour neuf classes de vingt-cinq enfants. Elles ont

bien l'aide de quelques emplois-jeunes mais qui ne se sentent pas trop impliqués.

D'ailleurs quand l'effectif est au complet, ce n'est pas mieux car l'une ou l'autre doit partir remplacer une absente dans une autre école pour l'heure de la cantine.

La journée de travail est lourde car la plupart travaillent de 7 heures à 16 heures avec une pause d'une demi-heure. Le salaire est, par exemple, de 7 700 F net par mois, primes comprises, pour une ATSEM (agent technique des écoles maternelles) avec 5 ans d'ancienneté.

Les « tatas » se sont mises en grève, à l'appel de la CGT, rejointe par la CFDT, pour demander l'embauche des précaires, la suppression des horaires de 25h30 qui ne permettent de gagner que l'équivalent du RMI, l'embauche de nouveaux agents de service. Et elles veulent de véritables emplois qui permettent aux enfants de connaître leurs « tatas » et à celles-ci de connaître les enfants et qu'il n'y ait pas besoin de courir toute la journée. A se demander s'il ne faudrait pas revendiquer aussi des rollers!

Les grévistes sont allées

manifestier plusieurs fois devant la mairie, laquelle n'était pas pressée de leur donner satisfaction.

Une attaque brutale de la police

Et ce 23 mai, alors qu'elles bloquaient le quai devant la mairie, attendant le compte-rendu d'un syndicaliste de la CFDT, les CRS ont avancé. Elles se sont assises sur la chaussée, décidées à entendre ce qu'on avait à leur dire. C'est alors que les CRS, à la surprise générale, ont brutalement chargé, traînant des femmes au sol, lançant des gaz lacrymogènes. Ce fut tellement brutal que deux « tatas » furent emmenées sous oxygène à l'hôpital.

Pendant l'assaut des CRS, des individus, en civil, sans brassards, qui se révélèrent être membres de la BAC (Brigade anticriminalité), se ruaient sur trois syndicalistes, les molestèrent, les menottèrent, les tiraient par les menottes et les embarquaient à l'Évêché, l'hôtel de police de Marseille. Les manifestants se regroupèrent devant l'Évêché en réclamant la libération des syndicalistes qui furent relâchés deux heures plus tard.

Des revendications obtenues

Jeudi 25 mai, à 11h30, devant la mairie, une manifestation a réuni 300 personnes qui n'étaient plus seulement des « tatas ».

La mairie ayant enfin accepté de prendre quelques mesures, la CGT et la CFDT appelaient à reprendre le travail : les horaires à 25 h 30 seront supprimés définitivement à partir de janvier 2001, 170 agents passent à temps complet, le temps de ménage devrait être plus élevé pour les classes pédagogiques et le nombre de remplaçantes augmenté. La moitié des CES et la moitié des vacataires passeraient à 31h30 et donc auraient le statut de la fonction publique. Un concours d'ATSEM serait ouvert pour recruter 78 agents des écoles maternelles, puis un nouveau concours serait ouvert en 2001.

La mairie, qui a bien de l'argent pour des dépenses de prestige, en a trouvé un peu pour les enfants des écoles publiques et pour les femmes qui s'en occupent. Il aura quand même fallu plus de deux semaines de grève pour cela, et il reste encore bien des points à conquérir!

Lille

EMPLOIS-JEUNES EN LUTTE

Quatre emplois-jeunes recrutés début juin 1998 par la mairie de Lille, comme animateurs des espaces verts de la ville, sont en grève reconductible depuis le lundi 15 mai. Le jeudi 25 mai, la mairie leur a fait savoir qu'elle engageait une procédure de licenciement.

Ces jeunes sont en grève pour réclamer de « vrais moyens pour exercer les missions pour lesquelles ils ont été embauchés ». Dès le début, en effet, ces jeunes se sont retrouvés à faire des tâches qui n'avaient rien à voir avec ce pour quoi on les avait embauchés. Ils se

sont ainsi retrouvés à bêcher ou à déboucher les égouts. De plus ils n'ont jamais disposé d'aucun moyen pour le travail qu'on leur demandait. C'est à la suite de plusieurs démarches qui sont restées sans effet, puis d'un courrier leur annonçant que deux d'entre eux allaient être mutés dans un autre secteur de la ville, mutation que les jeunes ont ressentie comme une sanction, qu'ils ont décidé de déclencher leur grève.

Ces jeunes mettent le doigt sur les vrais problèmes. Le gouvernement avait, en effet, fait un cheval de bataille électorale de ces embauches. Il

devait y en avoir 350 000 dans le public et autant dans le privé. Le nombre exact d'emplois-jeunes créés dans le public est impossible à vérifier. Par contre, il se vérifie qu'ils servent de bouche-trous, et qu'ils n'ont jamais l'assurance d'être repris. Il y a des besoins pourtant. Et des emplois où ces jeunes pourraient être utiles au niveau des mairies, des écoles, des transports publics, ce n'est pas ce qui manque. Mais le problème du gouvernement n'est pas de créer de vrais emplois. Les emplois-jeunes viennent renforcer le nombre déjà énorme des précaires.

Dans ce cas, les jeunes se

trouvent confrontés à une mairie socialiste dont l'adjointe est le ministre du Travail Aubry elle-même! L'adjoint chargé de l'emploi et de la solidarité, Pierre de Saintignon, un proche d'Aubry, s'est permis de dire à propos de ces grévistes: «*La mairie n'est pas en guerre contre ces jeunes. Ils se montent la tête ou sont manipulés. Leur revendications sont complètement infondées. Notre seul souhait est que cette situation s'arrange, mais s'ils ne veulent pas entendre raison, ils vont droit dans le mur*». Il n'est pas étonnant que, pour ce proche d'Aubry, les revendications de travailleurs soient infondées et

que les travailleurs «*doivent entendre raison*», c'est-à-dire se soumettre. Mais on savait déjà que ces gens-là, Aubry comme les autres, ne sont pas dans le camp des travailleurs.

En tout cas, ces emplois-jeunes ne se soumettent pas. Ils sont ainsi au fond «*intégrés au monde du travail*»... sur un plan essentiel, celui de la lutte. Beaucoup savent bien déjà, et cela qu'ils soient employés par une mairie ou à la SNCF ou ailleurs, que, comme tous les autres travailleurs, ils doivent se battre pour défendre leurs droits!

Aline RETESSE

LA FRANÇA-FRIQUE

de François-Xavier Verschave

Ce livre, qui porte en sous-titre « le plus long scandale de la République », tient à dénoncer la politique menée par l'impérialisme français en Afrique depuis près d'un demi-siècle.

Dans une première partie, il s'attaque au système de « l'aide au développement » qui, de réseaux politiques en filières occultes, permet surtout « de prendre l'argent des pauvres des pays riches pour le donner aux riches des pays pauvres... parce que ces riches des pays pauvres en rendent une bonne part aux riches des pays riches ». Il en profite pour montrer l'hypocrisie de tous les partis qui se sont succédé au gouvernement, fermant les yeux sur les détournements dont ils bénéficient largement.

Au-delà des mécanismes de dévoiement de l'aide, l'auteur s'attache surtout à dénoncer les crimes commis dans le cadre de la politique africaine de la France. Une politique qui, de De Gaulle à Chirac, en passant par Giscard et Mitterrand, vise au-

delà de la décolonisation à protéger, voire à agrandir le « pré carré » de l'impérialisme français, face notamment à ses concurrents anglo-américains, pour y perpétuer l'exploitation des nombreuses ressources du continent africain (pétrole, diamant, etc.). Et comme les profits qu'en tirent les Elf, Bouygues, Bolloré, le Crédit Lyonnais et bien d'autres groupes financiers, sont énormes, les moyens importent peu. Cela va de la corruption à l'assassinat, en passant par la manipulation de guérillas, l'ethnisme, les fournitures (officielles ou officieuses) d'armes et de mercenaires, le soutien aux pires dictateurs et la complicité de génocide. Des interventions peu avouables, mais toujours couvertes par les mensonges des représentants de l'Etat et les manipulations de l'opinion par de pseudo-arguments humanitaires.

De coups tordus en guerres ouvertes, F-X. Verschave nous entraîne ainsi, avec force détails et témoignages, de l'intervention « pétro-humanitaire » de la

France et de ses alliés africains dans la sécession biafraise en 1967 à l'enrôlement de miliciens serbes pour assurer la défense jusqu'au bout du régime de Mobutu au Zaïre, en passant par le massacre des Bamilékés pour

tenter d'éradiquer l'opposition au Cameroun dans les années Soixante, le Congo d'Elf et d'Omar Bongo, l'assassinat de la représentante de l'ANC à Paris, Dulcie September, ou encore la protection des responsables du génocide au Rwanda.

Avec Foccart, Houphouët-

Boigny, Bongo, Eyadema, les hommes d'Elf, les services secrets et les divers réseaux (ceux de Pasqua, de Jean-Christophe Mitterrand...), F-X Verschave nous livre un tableau de cette « Françafrique », « nébuleuse d'acteurs économiques, politiques et militaires polarisés par l'accaparement des matières premières et de l'aide publique au développement. »

Certes, l'auteur, qui est également responsable de l'association « Survie » et tente de mobiliser des personnalités en faveur de la lutte contre la pauvreté en Afrique, a parfois des formulations contestables, lorsqu'il évoque par exemple la politique de De Gaulle d'affirmation de l'indépendance de la France qui « concourt à relativiser les hégémonies » des différentes grandes puissances. De même, il manifeste des illusions à propos de certains leaders africains. Cela étant, il sait faire partager son indignation face à la politique criminelle que l'impérialisme français poursuit depuis plus de quarante ans en Afrique.

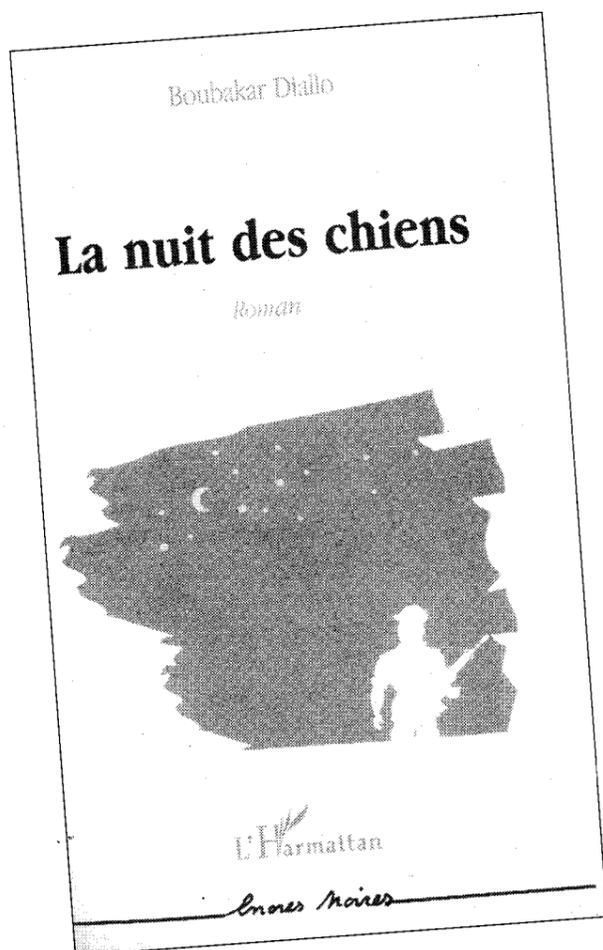
Roger MEYNIER

La Françafrique,
de François-Xavier Verschave.
Éditions Stock, 380 pages,
130 francs.



LA NUIT DES CHIENS

de Boubakar Diallo



Directeur de publication du *Journal du Jeudi*, un hebdomadaire satirique du Burkina Faso qui égratigne le pouvoir de Blaise Compaoré depuis 1991, Boubakar Diallo signe avec ce roman l'histoire d'un jeune Etat africain en voie de « démocratisation ». Toile de fond du roman : le sommet franco-africain de La Baule, en 1990, où par la voix de son président, Mitterrand, la France, ancienne puissance coloniale, affirma souhaiter accorder « une prime à la démocratisation » des régimes africains. Se multiplièrent alors les élections pluralistes un peu partout en Afrique francophone, des élections bien souvent truquées.

Tel est le point de départ de *La nuit des chiens*, récit imaginaire qui se déroule à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso où justement vient de s'achever une campagne électorale que l'on soupçonne agitée. Le résultat des élections présidentielles est sans appel : le candidat civil Ali Congo vient de battre à plate couture le général Ouédraogo, arrivé au pouvoir huit ans auparavant par un coup d'Etat.

Conformément à la consti-

tution du pays, celui-ci doit passer la main. Mais voilà, il n'a pas l'intention de s'incliner devant le verdict des urnes qu'il considère comme une machination néo-coloniale. Seule solution pour se débarrasser du parti vainqueur des élections : organiser un nouveau coup d'Etat. Chose somme toute banale dans bien des pays africains où l'impérialisme tire les ficelles du pouvoir civil et militaire, fait et défait les gouvernements selon ses intérêts du moment, économiques et politiques.

Le récit (qui pourrait se dérouler dans bien des pays d'Afrique de l'Ouest) permet à l'auteur de dresser le portrait sans complaisance d'officiers ambitieux, corrompus et prêts à tout pour conserver leurs privilèges, prêts à destituer un gouvernement élu, à organiser complot sur complot, voire à assassiner les opposants et à massacrer les populations civiles pourvu qu'ils restent au pouvoir. Les militaires que décrit Boubakar Diallo ressemblent comme deux gouttes d'eau à ceux qui gouvernent aujourd'hui bien des Etats africains... le Burkina Faso comme

d'autres.

En contrepoint à ces officiers arrivistes et sans scrupules, l'auteur met en scène des personnages un peu moins affreux, des militaires toujours, mais qui, hommes intègres, restent des officiers loyalistes envers la constitution et dont l'action (après bien des péripéties dans la brousse) sauve le candidat civil, Ali Congo, des griffes des putschistes. Un civil élu président, mais dont le pouvoir dépend en définitive, dans un cas comme dans l'autre, des seules forces armées, véritables maîtres du pays : telle semble donc être la meilleure perspective envisagée par l'auteur pour s'engager dans la « voie de la démocratisation ». Cela marque les limites étroites de la critique des bandes armées qui se disputent le pouvoir dans tant de pays africains, ruinant et massacrant les populations, que laisse pourtant percer ce petit roman.

René CYRILLE

La nuit des chiens, de
Boubakar Diallo,
L'Harmattan,
159 pages, 90 francs.

Logements HLM

C'EST LA LOI DU PROFIT QU'IL FAUT DÉMOLIR

Samedi 27 mai, la plus grande barre HLM d'Europe, baptisée « la Muraille de Chine » et située à Saint Etienne, a été détruite. Le 8 juin, ce sera une autre barre de 362 logements, cette fois dans la cité des 4 000 à La Courneuve. Et d'autres suivront.

En fait, depuis plusieurs années, le rythme de démolition des immeubles HLM s'est accéléré : on est ainsi passé de 1 291 logements démolis en 1995 à plus de 5 000 en 1999. Pour cette année, plus de 12 000 démolitions de logements sont programmées.

L'Etat justifie cette politique par l'état de décrépitude, qui est réel, de ces logements qui rend inconcevable toute rénovation. On en est arrivé à une situation aberrante qui consiste à dépenser des dizaines de millions de

francs – le coût de démolition d'un logement était de 100 000 F en 1995 – pour détruire des logements, alors que tant de personnes ne disposent pas d'un toit pour s'abriter.

La construction des cités avec son lot de barres et de tours a débuté dans les années soixante et s'est amplifiée jusqu'au milieu des années soixante-dix. Il s'agissait alors pour l'Etat de faire face au plus pressé, à la pénurie de logements qui se traduisait entre autres par l'existence de vastes bidonvilles à la périphérie des grandes villes.

Mais cet effort de construction, très largement subventionné par l'Etat, s'est fait sous l'égide du secteur privé. Rois du béton, promoteurs, architectes furent les maîtres d'œuvre de ces énormes chantiers qui fournirent l'occasion d'amasser

le plus gros magot possible.

Pour construire à la fois très vite, et à moindre coût (mais pas à moindre prix), ces « bâtisseurs » eurent recours aux nouvelles techniques industrielles du bâtiment : le long du « chemin de grue », on empila à toute vitesse les plaques de béton, dites de « préfabrication lourde ». C'est de cette façon que furent construits en dix ans, entre 1958 et 1968, plus d'un million de logements. Résultat : des constructions monotones, où l'on entassa des centaines de milliers de familles dans des blocs de bétons qui se dégradent rapidement, mal isolées en particulier du bruit, et au confort minimum. Et par-dessus tout

cela, la crise toucha de plein fouet ces cités où se logeait la partie la plus pauvre de la population ouvrière. Et on vit dès lors se multiplier les problèmes qui sont inévitables lorsque se retrouvent concentrées des familles entières réduites au chômage.

Aujourd'hui, les gouvernements parlent à propos de ces constructions des « erreurs » de l'urbanisme des années soixante. Et à qui la faute ? Ici ou là, selon un mot à la mode, des « réhabilitations » sont entreprises : on bricole dans quelques bâtiments mal conçus et peu entretenus depuis des années ; on construit quelques espaces verts, des aires

de jeux, et de plus en plus, on démolit, sans rien reconstruire à la place.

Il n'est pas étonnant que tous les politiciens, qui dissertent doctement sur le mal des banlieues, ne parviennent pas à résoudre réellement quoi que ce soit. Ce qu'ils appellent les « erreurs » du passé ne sont que les choix d'une économie déterminée par le marché. Et comme il n'est pas question pour eux de renoncer à cette logique, que ce soit dans le domaine du logement comme dans bien d'autres, ils ne peuvent que faire du replâtrage et déplacer les problèmes.

Paul BARRAL



La démolition de la « Muraille de Chine » à Saint-Etienne

QUAND LES PATRONS SE PLAIGNENT DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

Au moment où le gouvernement claironne que le taux de chômeurs – ceux qu'il veut bien compter comme tels, bien sûr – est passé en dessous des 10%, les patrons du Medef en revendiquent... le mérite. C'est « grâce au dynamisme des entreprises françaises » si le chômage recule, dit le Medef – le même qui, il y a quelques semaines expliquait, par la voix d'un de ses dirigeants, que « les entreprises n'avaient été en rien responsables de la remontée du chômage dans les années 1990 ». Bref, ce sont les entreprises qui embauchent, mais ce ne sont pas elles qui licencient, c'est bien connu !

De toute façon, la mauvaise foi n'étouffe pas le Medef. Le fait qu'à en croire Jospin 10% de la population active soit au chômage – ce qui est quand même énorme en soi – n'empêche pas certains patrons de pleurnicher parce qu'ils manqueraient de main-d'œuvre, ni le quotidien patronal *Les Echos* de parler hypocritement à ce sujet de « tensions sur le marché du travail ».

Mais de quoi se plaignent donc les patrons ? D'un côté, on nous parle d'entreprises qui ne trouvent

pas le personnel qualifié dont elles ont besoin. Le même quotidien *Les Echos*, dans son numéro du 30 mai, cite une entreprise dans ce cas. Mais il est vrai, ajoute-t-il, que le « contenu des emplois a changé (...) Il faut aussi être polyvalent ». Evidemment, on conçoit qu'il soit difficile de trouver l'homme ou la femme-orchestre qui sache tout faire. Mais à qui la faute, sinon à la politique de patrons cherchant à remplacer plusieurs salariés et leurs compétences, par un seul ?

Quant à la sous-qualification des demandeurs d'emploi dont se plaignent ces mêmes patrons, qu'ils s'en prennent à eux-mêmes. S'il y a des formations pour les chômeurs, ce n'est certainement pas grâce au patronat, mais au contraire grâce aux subsides que lui distribue l'Etat. Et si ces formations sont souvent bidon, c'est parce que bien des entreprises s'en servent pour se payer une main-d'œuvre à bon marché tant que durent les subsides alloués, sans se soucier le moins du monde de la formation des stagiaires.

On nous parle également de toutes ces offres d'emploi qui resteraient sans réponse pendant des mois. Or, parmi les secteurs ayant

paraît-il de tels problèmes, de recrutement, on trouve cinq des six secteurs où le taux de smicards est le plus élevé – le textile, l'agro-alimentaire, l'hôtellerie-restauration, l'habillement et le commerce de détail. A côté, on trouve le gros oeuvre du BTP, le travail des métaux, les travaux agricoles, etc.. c'est-à-dire des secteurs où les conditions de travail sont notoirement dangereuses. Et il faudrait s'en étonner à une époque où les conditions faites aux salariés se dégradent partout, et plus particulièrement dans ces secteurs ? Là encore, à qui la faute ? Ce ne sont pas les chômeurs qui s'attaquent aux salaires et aux conditions de travail pour augmenter les profits ! Et si des cuisiniers ou des ouvriers du bâtiment en arrivent à abandonner leur qualification pour aller travailler sur des chaînes de montage, qui peut oser le leur reprocher ?

Le patronat justement. C'est le sens du fameux CARE, ou « Contrat d'Aide pour le Retour à l'Emploi » proposé par le Medef et qui viserait à créer une procédure automatique destinée à contraindre les chômeurs à prendre le premier emploi venu.

Il s'agira d'« aider », de

« conseiller », pas vraiment de contraindre, dit le Medef. Il n'empêche que l'objectif visé reste le même et que toute cette campagne sur de prétendus manques de main-d'œuvre ne sert qu'à justifier par avance un

nouveau tour de vis contre les chômeurs, et donc contre l'ensemble du monde du travail – un tour de vis auquel celui-ci aura tout intérêt à s'opposer.

François ROULEAU

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE n°51 mai-juin 2000

- Zimbabwe
Les occupations de terres et le régime de Mugabe
- Espagne
Après les élections législatives de mars 2000, la gauche en crise
- L'OMC, la LCR et nous
- La discussion entre la Ligue Communiste Révolutionnaire et Lutte Ouvrière à propos des élections municipales de 2001
- Tribune de la minorité :
Les bons et loyaux services du Parti Socialiste au capitalisme français
- Prix 10F - Envoi contre 12F en timbres.

